

Via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 8 quintaux de kif traité déjouées

P.05

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7109 - SAMEDI 15 FEVRIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Ramadhan

Les mesures prises pour la régulation du marché sont rassurantes

P.04

L'APN ouvre le débat sur les essais nucléaires dans le Sud Algérien

Un crime historique de la France coloniale



Lire en page 03

P.07

Le wali Chibani relève le «déséquilibre entre l'offre et la demande»

**9000 dossiers pour 400 logements disponibles
à Oued Tlélat**



ORAN

Exposition nationale de soutien et de développement de l'entreprenariat
«Ather 70» sera le plan d'action de l'année 2025

Investissement dans l'Industrie, la Construction, l'Energie et l'Exportation
Ouverture du 7ème Salon International

Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Coopération et résolution des conflits

L'importance de l'Algérie pour le Royaume-Uni soulignée à Londres



Le Speaker de la Chambre des Communes du Parlement britannique, M. Lindsay Hoyle, a souligné l'importance de l'Algérie pour le Royaume-Uni en tant que partenaire politique et économique, et son rôle pour la paix et la stabilité en Afrique du Nord et dans la région du Sahel. Au cours d'un entretien mardi avec l'ambassadeur d'Algérie à Londres, M. Nourredine Yazid, au siège du Parlement qui a arboré pour l'occasion l'emblème national, M. Hoyle a salué "la qualité de la coopération bilatérale

dans les différents domaines d'intérêt", estimant nécessaire pour son pays "de tirer profit des ressources naturelles abondantes que l'Algérie recèle en élargissant et en approfondissant le partenariat à d'autres secteurs notamment l'énergie et le tourisme". L'ambassadeur d'Algérie à Londres et le Speaker de la Chambre basse se sont félicités, en outre, de "l'excellence des relations algéro-britanniques qui ont toujours été empreintes de respect et d'amitié, et connaissent un dynamisme et un épanouissement croissants".

Croissant Rouge Algérien

Lancement à partir de Blida de la campagne de «Solidarité Ramadhan»

Le Croissant rouge algérien (CRA) a lancé, mercredi à partir de Blida, sa grande campagne de "Solidarité Ramadhan" prévoyant, cette année, la distribution de plus de 400 tonnes d'aides alimentaires et autres aides à travers le pays. L'opération a été lancée à partir du dépôt central du CRA à Blida par la présidente de cette organisation humanitaire, Ibtissem Hamlaoui, qui a souligné que l'ac-

tion de Solidarité Ramadhan porte sur la distribution de plus de 400 tonnes de denrées alimentaires et aides diverses à travers différentes wilayas du pays. L'opération, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois en cours, a pour objectif principal de "soutenir les familles concernées à travers le pays, parallèlement au renforcement des valeurs de solidarité et d'entraide sociale", a-t-elle noté.

Pour explorer les opportunités de partenariat

Vers l'organisation de rencontres entre Sonelgaz et des sociétés malaises

Le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjali, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur de la Malaisie en Algérie, M. Rizany Irwan Muhamad Mazlan, avec lequel il a convenu d'organiser des rencontres avec des sociétés malaises pour examiner les opportunités de partenariat, selon un communiqué du groupe public. La rencontre qui s'est déroulée en présence de nombre de cadres dirigeants du groupe s'inscrit dans le cadre du soutien et de l'élargissement du champ de partenariat étranger de "Sonelgaz", ajoute le communiqué. A cet effet, M. Adjali a passé en revue les capacités humaines, matérielles et techniques du groupe, la réunion ayant été une occasion pour faire connaître ses fonc-

tions, son organigramme, son capital humain, outre la formation, la politique de fabrication et de domiciliation des services. De son côté, l'ambassadeur malaisien a exprimé la volonté des entreprises malaises du secteur de l'énergie de créer des "partenariats sérieux" avec Sonelgaz, notamment en matière d'échange d'expertise et de formation et de développement de l'hydrogène vert. Au terme de la rencontre "les deux parties se sont entendues pour programmer des rencontres bilatérales entre Sonelgaz, les sociétés énergétiques et les investisseurs économiques malaisiens en vue d'examiner les opportunités d'appui au partenariat entre les deux pays".

Chaib reçoit la présidente du Club algérien d'Excellence et de hautes compétences



Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a reçu jeudi à Alger, la présidente du Club algérien d'Excellence et de hautes compétences, Faiza Bouzegza, selon un communiqué du ministère. "Dans le cadre de la poursuite des échanges avec les compétences algériennes à l'étranger, le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a reçu jeudi, la présidente du Club algérien d'Excellence et de hautes compétences, Faiza Bouzegza, qui était accompagnée d'un groupe d'experts algériens établis à l'étranger", a précisé le communiqué. Cette rencontre était, selon la même source, "une occasion pour le secrétaire d'Etat de s'informer sur le travail du Club afin de valoriser

le rôle des compétences nationales résidant à l'étranger et d'être à l'écoute des préoccupations de ses membres et aux objectifs qu'ils cherchent à atteindre dans leur pays d'origine, conformément à leurs expériences acquises au cours de leur parcours académique et professionnel dans différents pays du monde". A cette occasion, M. Chaib a souligné la "priorité accordée, conformément aux instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la valorisation du rôle des compétences algériennes, établies dans différentes parties du monde, dans la nouvelle voie de développement tracée par notre pays et qui progresse à grands pas vers le renforcement de sa souveraineté économique, qui sera accomplie grâce aux efforts conjugués par les enfants du même pays qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Algérie".

Produits alimentaires de large consommation

Une plateforme de veille pour le suivi de la production et du stock du groupe «Agrodiv»



Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghribi a coprésidé, jeudi au siège du ministère de l'Industrie, avec la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, une réunion consacrée à la présentation d'une plateforme de veille sur la production et le stockage des produits alimentaires de large consommation, développée par le groupe public des industries agroalimentaires "Agrodiv". Cette plateforme numérique permettra de "suivre en temps réel les produits alimentaires de large consommation à toutes les étapes, depuis

l'approvisionnement en matières premières, la production et la distribution, jusqu'à leur arrivée au consommateur final", suivant la répartition géographique de l'ensemble des filiales et unités de production du groupe "Agrodiv", afin de permettre à ce dernier "de maîtriser sa capacité de production et de détecter précoce toute pénurie potentielle ou perturbation dans l'approvisionnement du marché national en ses produits", précise un communiqué conjoint du ministère de l'Industrie et du Haut-Commissariat à la numérisation.

L'APN ouvre le débat sur les essais nucléaires dans le Sud Algérien

Un crime historique de la France coloniale

Par Nadira FOUDAD

Sous le thème "Les explosions nucléaires en Algérie: un crime contre l'humanité et un crime environnemental" qu'ont été entamés les travaux d'une journée d'étude, organisée, jeudi dernier au niveau du CIC à Alger par l'APN. Ces travaux coïncident avec la commémoration du 65ème anniversaire des explosions nucléaires françaises dans le sud algérien. Le coup d'envoi des travaux de cette journée d'étude a été donné par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence du ministre de la Communication et des membres du Gouvernement, de responsables de plusieurs instances gouvernementales et officielles, de parlementaires et de représentants de la société civile sans oublier le président de l'ONSC. Cette journée d'étude, première en son genre par la chambre basse, vient de rouvrir les débats sur cet événement tragique en réaffirmant l'engagement de cette institution qu'est l'Assemblée à "mettre en lumière les questions historiques à portée humitaire et environnementale", en abordant "les effets dévastateurs des explosions nucléaires menées par la puissance coloniale en Algérie, dont les répercussions délétères persistent jusqu'à ce jour". Les experts, le Pr Mohamed Lahcen Zaghi-

di, coordinateur de la commission Algérienne de l'histoire et la mémoire, le Pr Ammar Mansouri et Me Fatima Benbrahim, ont tous les trois, versé dans une rétrospective de ces événements par un long réquisitoire des atrocités commises via ces essais nucléaires, pour sensibiliser le public sur ce crime historique et pour ouvrir un débat sur les moyens permettant d'atteindre la justice environnementale, de rendre justice aux victimes et de réparer les préjudices". Ces experts des domaines, du droit, de l'environnement et de la santé, ont mis en lumière les aspects sanitaires, environnementaux et juridiques de ces explosions, mais aussi les efforts nationaux consentis pour atténuer les effets de cette catastrophe environnementale. Avant la clôture de cette journée, après des débats fructueux, les participants ont appelé à l'urgence de l'élaboration d'une loi incriminant la France coloniale et contraignant l'Etat français à la reconnaissance de sa responsabilité de ses crimes contre le peuple algérien. Dans les recommandations ayant sanction, de cette journée parlementaire, les présents ont appelé "à l'élaboration d'une loi incriminant la France coloniale et contraignant l'Etat français à reconnaître la responsabilité de ses crimes contre l'humanité, y compris le génocide et les explosions nucléaires, avec l'ouverture

du champ à la double poursuite pénale et civile". L'accent a également été mis sur l'importance d'œuvrer "à faire pression sur la France pour l'amener à indemniser les victimes et à reconnaître ses crimes en encourageant les victimes et leurs familles à introduire des procès devant les cours internationales pour revendiquer des indemnités équitables pour préjudice". Ces recommandations lus par le modérateur, le député Mohamed Mouchakek, ont porté essentiellement sur l'importance "de consigner les témoignages vivants des moudjahidine et de la population ayant vécu la période des explosions nucléaires et leur intégration dans les archives nationales" (...) "à la création d'un centre national de la mémoire nucléaire qui s'attellera à examiner l'impact de ces explosions sur l'environnement et la santé", en sus du lancement "d'études de terrain périodiques pour contrôler l'état de santé de la population affectée et apporter un soutien médical spécial aux victimes des radiations nucléaires" (...) "d'inclure le dossier des explosions nucléaires dans les manuels scolaires et de renforcer le débat scientifique et historique autour du sujet, en sus du soutien des projets cinématographiques et scientifiques retracant la souffrance des victimes et l'impact de ces explosions sur l'homme et l'environnement.

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

Des crimes «scientifiques» commis par la France nucléaire

Effectivement et avec preuves à l'appui, des crimes «de poids lourd» ont été commis dont les victimes ne sont autres que des concitoyens algériens. Ce n'était pas du commérage des cafés. Cela a eu lieu pendant la guerre de libération et les documents sont là afin d'en apporter les témoignages irréversibles... L'on se rappelle, comme si cela datait d'hier, qu'au mois de février 1960, la France coloniale avait, rappelle-t-on, procédé à des essais nucléaires. Selon la version de la propagande colonialiste de l'époque, ces essais innocents étaient purement «scientifiques», c'est-à-dire au service exclusif de la science. Il n'y aurait jamais une aussi bonne couverture en vue de leurer tout le monde. Au moment où l'on s'était mis à servir la science, des crimes ont été, chemin faisant, commis contre des Algériens... En vue d'affaiblir et de rendre futile ce qui s'était passé, l'on a soulevé les cas des français qui avaient été également touchés «involontairement» par la radioactivité. Il y avait des morts naturellement et d'autres qui ont continué à vivre avec les séquelles dues à la contamination radioactive. Mais jusque-là, il n'y avait pas de crimes proprement dits, puisqu'il s'agissait, du moins officiellement, d'accidents de parcours, que ce soit pour les militaires français ayant participé aux opérations d'essais dans la région Reggan où les Algériens riverains qui ont été contaminés peut-être à leurs insu ! Ou peut-être aussi par manque de précaution ! qui sait, enfin, tout est possible ! Cependant, la version crime avait eu lieu quand des prisonniers de droit commun ont été transférés de la prison de Mascara pour servir de cobayes à «la science française» et pour que la France devienne un membre du club des puissances nucléaires. C'était la France, en effet, qui allait apporter l'aide nécessaire à son allié éternel «l'Entité sioniste» à se doter d'une industrie nucléaire. Ces chouhada seraient environ au nombre de 150 prisonniers, tous de droit commun, emmenés de la prison de Mascara. D'autre part, il y a quatre ou cinq ans de ça, l'ex-ministre des affaires algériennes, Boukadoum, avait estimé, à l'époque, tout en se référant aux données des chercheurs, que la puissance des essais de l'opération «gerboise bleue» serait égale à quatre fois la puissance destructrice de la bombe d'Hiroshima au Japon en 1945. Nous remarquons déjà que la version française et les quelques médias algériens alignés sur cette position, préfèrent se limiter à la thèse de l'accident survenu involontairement.

Premier essai nucléaire français réalisé dans le Sahara

Commémoration du 65ème anniversaire

Commémorant le 65ème anniversaire du premier essai nucléaire français réalisé dans le Sahara algérien le 13 février 1960, différentes organisations et ONG internationales représentant les communautés affectées, les défenseurs de l'interdiction des armes nucléaires, de la protection de l'environnement, des droits humains et de la promotion de la paix, se sont réunies jeudi dernier. Selon ces organisations signataires d'une déclaration commune rendue publique, elles font état de "cet essai nucléaire qui n'était pas un événement isolé, mais le début d'une série de 16 autres essais successifs, dont 11 ont été réalisés postérieurement aux accords d'Evian du 19 mars 1962 qui actent l'indépendance de l'Algérie. Ces 17 essais nucléaires et les 40 expérimentations nucléaires complémentaires avec dispersion de plutonium (essais sous critique Pollen et Augias) ont laissé un héritage tragique de contamination radioactive généralisée et de graves dommages à la santé des populations locales des zones touchées", ont écrit les organisations. Elles ont fait remarquer, à ce sujet, que "des décennies plus tard, les effets perdurent, comme en témoignent la hausse alarmante des taux de cancer et des maladies respiratoires chroniques, ainsi que la dégradation environnementale continue, qui a gravement affecté les ressources naturelles, perturbé les moyens de subsistance et fragilisé le tissu so-

cio-économique des communautés locales". Notant qu'au-delà des conséquences sanitaires et environnementales, ces explosions nucléaires ont engendré de profondes répercussions psychologiques et sociales pour les populations affectées, les signataires ont affirmé qu'elles ont noté favorablement "les communications adressées par les Rapporteurs spéciaux des Nations Unies au gouvernement français à ce sujet". Les rapporteurs onusiens ont demandé notamment à la France de "reconnaitre sa responsabilité historique et juridique pour les conséquences de ses explosions nucléaires en Algérie, ainsi que la mise en œuvre de mesures concrètes pour réparer les dommages causés, notamment : la déclassification de toutes les archives liées aux essais, l'identification des sites de déchets radioactifs, la dépollution des zones contaminées et l'indemnisation juste des victimes avec un accès garanti aux soins médicaux adéquats", ont rappelé les organisations. Faisant part, dans le même contexte, de leurs revendications auprès du gouvernement français, les signataires ont mis en avant notamment "la reconnaissance par la France complète des crimes nucléaires commis en Algérie et l'acceptation de sa responsabilité juridique et morale, avec une indemnisation équitable pour les victimes, la levée du secret défense sur tous les dossiers relatifs aux essais nucléaires, y compris les sites de dé-

chets radioactifs, ainsi que la signature et la ratification du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), en signe de bonne foi pour remédier aux conséquences de ces essais et assurer la vérité et la justice auprès des populations impactées". Parmi les organisations signataires figurent: Chouaa (rayon) pour les Droits de l'Homme, Campagne Internationale pour l'Abolition des Armes Nucléaires (ICAN), Médecins Internationaux pour la Prévention de la Guerre Nucléaire (IPPNW), La Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, 80000 Voix (80000 Voices).

Nadira F.

Renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation

236 dossiers de déclaration de candidature acceptés jusqu'à jeudi

Le nombre de dossiers de déclaration de candidature acceptés pour les élections de renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation, prévues le 9 mars prochain, a atteint 236 dossiers sur 438 dossiers déposés jusqu'à jeudi, précise un bilan de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Selon même source, le nombre de formulaires de déclaration de candidature retirés a atteint depuis le lancement de l'opération, "598 formulaires", alors que celui des dossiers de candidature déposés s'est élevé à "438 dossiers". "Le nombre de dossiers de déclarations de candidature acceptés s'est élevé à 236 dossiers, dont 126 dossiers de candidats, parrainés par 15 partis politiques et 110 dossiers de candidats indépendants", ajoute la même source. Pour les dossiers rejetés, au nombre de 94, l'ANIE a précisé que "45 dossiers de candidature avaient été rejetés du fait de l'absence de l'attestation de parrainage dûment signée par le premier responsable du parti, tandis que 45 dossiers ont été rejetés pour lien avec les milieux de l'argent sale et des affaires douteuses". En outre, "quatre (4) autres dossiers ont été écartés à cause de la situation des candidats vis-à-vis de l'administration fiscale". Le bilan fait état de "36 recours au niveau des tribunaux administratifs, dont vingt-six (26) ont été rejetés et six (6) retenus, tandis que 4 sont en cours d'examen". Quant au nombre des recours au niveau des tribunaux administratifs d'appel, il s'élève à "16 en appel, dont 12 rejetés et 4 acceptés". Le nombre de dossiers de déclaration de candidature en cours d'examen a atteint "108 dossiers", a révélé la même source.

Pôle & Mic

Par B. Nadir

Cap sur les énergies renouvelables !

L'Algérie cherche à renforcer son indépendance énergétique et à réduire ses émissions de carbone, dans le cadre d'une stratégie à long terme visant à intégrer durablement les énergies renouvelables dans son mix énergétique. Le parc solaire de Biskra constitue un élément clé de cette stratégie, marquant un progrès important vers une plus grande autonomie énergétique et la création d'emplois durables. Dans son rapport 2025, l'Agence internationale de l'énergie prévoit une croissance annuelle moyenne de 22 % de la production d'énergie solaire photovoltaïque en Algérie jusqu'en 2027, après une hausse de 13 % en 2024. Le rapport indique également que la demande d'électricité en Algérie a augmenté de 5,4 % en 2024 et devrait connaître une progression moyenne de 5,2 % par an jusqu'en 2027. Le gaz naturel demeure la principale source de production d'électricité en Algérie, représentant 99 % de la production, tandis que les énergies renouvelables en assurent 1 %. La production d'électricité à partir du gaz devrait augmenter de 4,7 % en 2024, un taux similaire à celui de 2023. L'Agence internationale de l'énergie prévoit que cette tendance à la hausse de la production d'électricité à partir du gaz se poursuivra durant la période de prévision, avec un taux de croissance annuel moyen de 4,5 %. Tout récemment, on annonçait que l'Algérie devrait atteindre une production de 4 Gigawatts d'énergie renouvelable d'ici fin 2024 ou début 2025, grâce à des projets en cours. Actuellement, plus de 600 Megawatts sont produits, et des initiatives comme 2.000 MW et Solar 1.000 MW contribueront à cette augmentation. L'objectif à long terme est de produire 15 Gigawatts d'ici 2035. Le pays explore aussi la valorisation des déchets pour produire du biogaz, avec des projets comme celui de la décharge de Oued Semar à Alger. En matière d'efficacité énergétique, la consommation augmente chaque année de 4 à 5 %, et des actions comme éteindre les lumières inutiles ou débrancher les chargeurs de téléphone pourraient aider à réduire cette consommation. L'Algérie dispose d'un fort potentiel pour se distinguer dans la production d'hydrogène vert, grâce à ses ressources solaires et éoliennes et son réseau de transport d'énergie. Le projet de 15.000 MW d'énergie solaire, dont 3.000 MW en cours, soutient cette ambition. Les accords récents entre Sonatrach et des entreprises européennes visent à développer des projets de production d'hydrogène vert, favorisant l'investissement dans l'extraction de l'hydrogène et l'industrie des engrangements propres.

Pétrole**L'Opep s'attend à une hausse de la demande en 2025**

L'Opep continue de prévoir une hausse de la demande de pétrole en 2025 et en 2026, portée notamment par les transports et la hausse du trafic aérien, selon son dernier rapport mensuel publié mercredi, une estimation inchangée par rapport au mois dernier. Le monde consommera 105,1 millions de barils par jour (mb/j) en 2025 après 103,75 mb/j en 2024, indique dans ce rapport l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, qui révise chaque mois ses prévisions en fonction de la conjoncture. La consommation devrait progresser tout au long de l'année 2025, puisque l'Opep anticipe une consommation de 104,2 mb/jour au premier trimestre de cette année. Pour 2026, l'Opep prévoit une consommation mondiale de 106,6 mb/j. D'un point de vue sectoriel, la croissance de la demande sera portée par les transports, avec "une forte demande" concernant le transport aérien et une croissance robuste des transports routiers, indique l'Opep. La demande s'appuiera aussi sur "les secteurs industriels, agricole, et du BTP", ajoute l'organisation. La hausse de la demande est surtout tirée par les pays hors OCDE, dont la demande progressera de 1,3 mb/j notamment grâce à la Chine, l'Inde, le Moyen-Orient et l'Amérique latine. Les pays de l'OCDE ne prennent qu'une faible part à cette hausse de la demande, avec seulement 0,1mb/j supplémentaire. Parmi eux, aux Etats-Unis, la "dynamique économique robuste" du dernier trimestre 2024 devrait "se poursuivre en 2025" et permettre à la demande de se relever légèrement, avec 35.000 barils supplémentaires attendus au premier trimestre 2025.

Ramadhan**Les mesures prises pour la régulation du marché sont rassurantes**

Le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, a qualifié mardi à Alger, les mesures prises par les autorités publiques pour réguler le marché national de "rassurantes" notamment pour la disponibilité des produits et la stabilité des prix durant le mois de Ramadhan. Invité du Forum du quotidien El Moudjahid, M. Zebdi a indiqué que "depuis l'année dernière, plusieurs ministères poursuivent leurs efforts via des mesures visant à garantir l'abondance des produits et à réguler le marché", d'où "la mise en place de mécanismes ayant largement contribué à la stabilité des prix. Concernant les mesures prises pour cette année, le président de l'APOCE a salué l'importation anticipée de viandes en prévision du mois de Ramadhan afin d'éviter les fluctuations d'approvisionnement en cette denrée, fortement consommée durant le mois de jeûne, se félicitant par là même les efforts proactifs visant à augmenter la production de certains produits alimentaires de large consommation, tels que le sucre et la semoule, ainsi que l'augmentation du nombre de marchés de proximité à travers le pays. Zebdi a, par ailleurs, affirmé que l'APOCE œuvrait, via une communication continue, à faire du consommateur un maillon essentiel dans le processus de régulation du marché en "faisant montre d'un comportement de consommation responsable, loin du gaspillage". L'organisation s'emploie à sensibiliser au maximum toutes les catégories de la société, à lutter contre la fraude, à encourager la qualité, en plus d'assurer un environnement sain et propre pour le consommateur

et de promouvoir la consommation locale, a-t-il poursuivi. Il a rappelé, dans ce sens, que l'organisation met à la disposition des consommateurs plusieurs canaux de communication, tels que le numéro 3311 pour recevoir les plaintes et les demandes de renseignements des consommateurs, ainsi que leurs signalements sur les dépassements, en sus des efforts de sensibilisation via la page officielle de l'organisation sur les réseaux sociaux. Il a également évoqué, dans ce même sens, la plate-forme numérique "Achki" qui permet de recevoir les plaintes des consommateurs, de les trier et de les orienter vers les autorités compétentes, en plus de fournir des statistiques sur ces plaintes et de créer un lien direct avec les organismes de contrôle, ce qui contribue à renforcer la culture de consommation.

Projet du gazoduc TSGP**Une étape décisive engagée lors de la 4ème réunion ministérielle d'Alger**

La signature d'importants accords relatifs au projet du gazoduc transsaharien (TSGP), mardi à Alger, à l'issue de la 4e réunion ministérielle tripartite de suivi du projet, constitue un tournant décisif dans le processus engagé par les trois pays concernés (Algérie, Nigeria, Niger) en vue de réaliser cette infrastructure d'intégration régionale de portée internationale avec des retombées multidimensionnelles. Cette 4e réunion ministérielle du comité de pilotage du projet du TSGP, réunissant les ministres de l'Energie et du Pétrole des trois pays africains, a été couronnée par la signature d'importants accords devant accélérer la cadence de réalisation de ce gazoduc, sur lequel misent les trois pays au vu de ses multiples retombées socio-économiques. Il s'agit d'un accord de mise à jour de l'étude de faisabilité du projet, signé par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des

Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, le ministre d'Etat chargé des Ressources pétrolières du Nigeria, Ekperikpe Ekpo et le ministre du Pétrole du Niger, Sabahi Oumarou. Il est question aussi d'un contrat de compensation et d'un accord de non-divulgation (NDA), signés, quant à eux, par les PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, le vice-président exécutif du gaz, de l'électricité et de l'énergie nouvelle de la compagnie nigériane (NNPC LTD), Olalekan Ogunleye et le directeur général de la Société nigérienne du pétrole (SONIDEP), Ali Seibou. La signature de ces accords survient après le Mémorandum d'entente signé lors de la 3e réunion ministérielle tripartite, tenue à Alger le 28 juillet 2022, et dans lequel les trois parties avaient réaffirmé leur engagement à poursuivre la coordination et l'action commune pour la réalisation de ce projet. Cette coordination a abouti mardi à la conclusion de ces accords, considérée par M. Arkab, de "progrès notable", en assurant que "la mise à jour de l'étude de faisabilité permettra de définir les moyens nécessaires pour accélérer la réalisation de ce projet important dans un délai raisonnable et à des coûts concurrentiels". A travers cette nouvelle démarche entreprise, les trois pays s'engagent désormais dans le processus de concrétisation de ce projet névralgique, qui devra conférer au continent une place centrale sur le marché mondial de l'énergie. Il s'agit d'une infrastructure régionale devant permettre l'exportation du gaz naturel africain vers les marchés internationaux, de soutenir le développement économique régional, de contribuer à la sécurité énergétique mondiale, ainsi qu'à la création d'emplois et de conditions de vie en viables des populations locales. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait d'ailleurs qualifié ce projet "d'œuvre africaine

Statut particulier et système de compensation

Le ministère de l'Education appelle les syndicats à présenter leurs propositions

Le ministère de l'Education nationale a salué, jeudi dans un communiqué, "l'adhésion positive" des organisations syndicales qui ont soumis leurs propositions concernant le statut particulier et le système de compensation, appelant les organisations syndicales qui n'ont pas encore soumis leurs propositions à le faire dans les délais fixés. "A une semaine de l'expiration des délais fixés aux organisations syndicales accréditées auprès du secteur, pour soumettre leurs observations et propositions sur le statut particulier et le système de compensation", le ministère "alue l'adhésion positive des organisations syndicales qui ont fait preuve de profes-

sionnalisme en assurant le bon déroulement de la scolarité des élèves et la protection des établissements scolaires", précise le ministère. Le ministère a souligné qu'il "a reçu les propositions de 13 organisations syndicales", appelant, dans ce cadre, les organisations syndicales qui n'ont pas soumis de propositions à les soumettre dans les délais impartis, tout en saluant "l'importance du rôle du partenaire social". Le ministère a également réaffirmé son "engagement à promouvoir un dialogue responsable, à ouvrir des canaux de communication avec les partenaires sociaux afin d'améliorer les conditions des travailleurs et à garantir le bon fonctionnement du secteur". Il a aussi souligné "sa responsabilité envers tous les corps du secteur, les corps spécifiques de l'Education nationale et les corps communs, et son engagement à protéger le droit des partenaires sociaux à exercer leur droit syndical en toute liberté dans le cadre des lois 23-02 relatives à l'exercice du droit syndical, et 23-08, et leurs textes d'application, notamment le décret exécutif n 23-361". Dans ce contexte, "le ministère appelle les organisations syndicales à respecter les conditions de conformité et les exigences de représentativité fixées par la loi 23-02, et les invite à redoubler d'efforts pour construire un Etat de droit", conclut le communiqué.

Via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 8 quintaux de kif traité déjouées

Des tentatives d'introduction de plus de huit (8) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) et des services de sécurité durant la période du 5 au 12 février, a indiqué mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 05 au 12 février 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos forces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "au cours d'une opération qualitative à Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire (RM), des détachements de l'ANP ont récupéré 1 pistolet-mitrailleur de type kalachnikov, 1 fusil mitrailleur, une quantité de munitions et d'autres effets. Alors



que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national", note le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les RM, (45) narcotrafficants et mis en échec des tentatives d'introduction de 8 quintaux et 32

kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 33,78 kilogrammes de cocaïne et 306773 comprimés psychotropes ont été saisis", ajoute la même source. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guzzam, des détachements de l'Armée nationale populaire "ont arrêté 69 individus et saisi 22 véhicules, 117 groupes électrogènes, 106 marteaux-piqueurs, 21 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

Gendarmerie nationale d'El Bayadh

Saisie de plus de 400 Kg de kif traité et arrestation de 13 personnes impliquées

Plus de 400 kilogrammes de kif traité ont été saisis et 13 personnes impliquées, dont une femme, ont été arrêtées par les éléments de la Gendarmerie nationale d'El Bayadh, a indiqué jeudi un communiqué de ce corps de sécurité. La Gendarmerie nationale d'El Bayadh a procédé à "la saisie de plus de 400 Kg de kif traité et à l'arrestation de 13 personnes impliquées dont une femme, ainsi qu'à la saisie d'un camion, de 5 véhicules touristiques et utilitaires, de 19 téléphones portables et d'une somme d'argent dépassant les 135 millions de centimes, suite à cette opération", précise la même source. Selon le communiqué, "c'est lors d'une patrouille

effectuée par les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de Sidi Tifour, dans le territoire de compétence, qu'un camion garé sur le bas-côté de la route a attiré leur attention. Lors du contrôle des documents administratifs du véhicule, le conducteur a montré des signes de peur et de panique, ce qui a conduit à une fouille minutieuse du camion à l'aide d'un duo cynotechnique", note le communiqué, ajoutant que "ceci a permis de découvrir plus de 4 quintaux de kif traité soigneusement dissimulés dans une cachette préparée à des fins de contrebande". "Grâce à l'exploitation des renseignements fournis par le mis en cause et à la coordination avec le

procureur de la République près le tribunal de Boualem, le territoire de compétence a été étendu à plusieurs wilayas du pays, ce qui a permis d'arrêter le reste des membres du réseau", relève la même source. Après l'achèvement des procédures juridiques, les mis en cause seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Boualem pour "trafic international de drogue susceptible de menacer l'économie nationale et la santé publique à l'aide d'un moyen de transport, trafic de drogue au sein d'un réseau criminel organisé, ainsi que pour importation et exportation de drogue de manière illégale", ajoute le communiqué.

Crimes économiques et financiers

Falsification de documents bancaires à Oum El Bouaghi

La brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oum El Bouaghi a arrêté 6 personnes suspectées d'appartenir à un réseau spécialisé dans la falsification de documents bancaires et le détournement de fonds publics, selon un communiqué du bureau de communication de cette sûreté. Le communiqué précise qu'à la suite d'une plainte déposée à la police judiciaire de la sûreté d'Oum El Bouaghi par une notaire concernant le retrait d'une somme importante de son compte par un chèque bancaire falsifié, un plan a été rapidement établi pour identifier les auteurs. Grâce à l'exploitation des caméras de surveillance du siège du trésor public, à l'analyse criminelle des appels téléphoniques et à l'intensification des investigations, les enquêteurs ont réussi à identifier le principal suspect ainsi que ses 5 complices, originaires des wilayas d'Oum El Bouaghi et de Guelma. Un dossier pénal a été constitué à l'encontre des 6 suspects, âgés de 34 à 65 ans, pour des charges comprenant le détournement de fonds publics, l'abus de fonction, la falsification de chèques, d'attestations et de documents administratifs utilisés pour prouver une identité ou un statut, ainsi que l'usage de faux documents. Ils sont également accusés de falsification de documents publics, d'obligation et de décharge, et d'usurpation d'identité dans des circonstances pouvant entraîner un jugement sur le casier judiciaire, ainsi que de non-dénonciation de crimes de falsification. En vertu de ce dossier pénal, les mis en cause ont été présentés devant le parquet près le tribunal d'Oum El Bouaghi.

Impropres à la consommation

50 quintaux de viande rouge saisis à Djelfa

Les services de la Gendarmerie nationale à Djelfa ont procédé à la saisie et la destruction de cinquante (50) quintaux de viande rouge impropre à la consommation dans la commune de Ain Oussara et à l'arrestation de six (6) suspects, a indiqué mercredi un communiqué de ce corps de sécurité. Selon le communiqué, le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Djelfa a reçu des informations indiquant qu' »un fournisseur transporte et transfère de la viande rouge du sud sans estampille vétérinaire, vers des abattoirs des villes du nord, où elle est marquée du sceau de l'abattoir et des documents administratifs falsifiés pour la faire passer pour une viande locale ». « En coordination avec le Service central de sécurité alimentaire du Commandement de la Gendarmerie nationale et le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger, et grâce à une exploitation efficace de l'information, cinquante (50) quintaux de viande rouge ont été saisis à bord de deux camions en provenance d'une ville du nord en direction d'une wilaya du sud », précise la même source. « Après inspection vétérinaire, il a été constaté qu'il s'agissait de viande d'origine inconnue, provenant de races du sud, transportée sans estampille vétérinaire, ce qui nécessite sa destruction », note le communiqué, ajoutant qu' »après avoir accompli toutes les procédures légales et inspecté l'abattoir, une quantité de têtes de bovins et d'ovins, ainsi que des abats correspondant à la quantité de viande saisie, ont été confisqués ». L'enquête a conduit à « l'arrestation de six (06) personnes, dont une femme, âgées de 40 à 60 ans, soupçonnées de spéculation illégale visant à perturber le marché en termes de disponibilité, en plus de plusieurs infractions relatives à la loi sur la protection du consommateur et la répression des fraudes».

Communiqué de presse

L'Entreprise Nationale de Communication, d'édition et de Publicité ANEP a le plaisir d'annoncer sa participation au Salon National du Livre d'Oran, organisé par le Ministère de la Culture et des Arts à travers l'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel (AARC), et qui se déroule du 10 au 17 février 2025 au Musée d'Art Moderne d'Oran.

Nous vous invitons à venir découvrir nos différents titres exposés et nos dernières publications. Profitez de cette occasion pour rencontrer nos auteurs lors des séances de vente-dédicace programmées à l'occasion de cet événement culturel important :

- Jeudi 13 février 2025, « Kamel Daoud : Cologne, contre-enquête », Ahmed BENSAADA.
- Samedi 15 février 2025, « Hassi-Mefsoukh village de mon enfance », Akila KADAOUI.

L'ANEP est ravie de vous accueillir sur son stand et vous souhaite une agréable lecture.

الديوان العمومي للمحضرات القضائية لدى محكمة مستغانم
الأستاذة بليغوي زهرة
حي 100 مسكن عمارنة رقم 04 مستغانم
الهاتف الفاكس : 045.41.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقاً للمادة 748 من ق.م.
يطلب من السيد بنك الخليج الجزائري شركة أسمهم ممثل من
طرف مدير العام، المعنوان : طريق المراقة دالي ابراهيم
الجزائر والذي اختار مكاننا موطننا له. تقدماً بعدد الرهن
القانوني المؤسوس لصالح البنك و المقيد بجدول قيد الرهن
الاتفاقى المورخ في 14/05/2013 بمكتب الأستاذ بن عبد
الله محمد والمشهير بتاريخ 19/05/2013 . والممهور
بتصريح التنفيذية رقم 198 المورخة في 01/04/2019.
تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة
17/02/2025 على الساعة 10:00 صباحاً بمحكمة
سيدي علي وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التفاصيل :
مسكن كان ببلدية حجاج ولاية مستغانم ، يحيى دوار
الزن يحتوي على طابق أرضي يتكون من غرفة 01
واحدة ، مطبخ ، صالة ، بهو ، مرار ، ومرحاض تبلغ
مساحته مائة متراً مربع (100m²) والذي يحمل مراجع
المسح قسم 24 مجموعة ملكية رقم 54 السعر الافتراضي
تم تقديره بمبلغ قدره 10.971.000,00 دج عشرة
ملايين وتسعمائة وواحد وسبعين ألف دينار جزائري في
مرحلة العروض لمن تقدم بآي عرض.
المحضرات القضائية
15.02.2025

المكتب العمومي للتوفيق
للأستاذ: مولاي علي بوزيان
الموثق بوهران رمز رقم 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا هي ألف سكن
إنشاء نشاط ثانوي
للشركة ذات المسؤلية المحدودة
السمة " لقا"
رأسمالها الاجتماعي : 84.200.000 دج.
مقرها الاجتماعي الطريق الوطني الرابط بين
وهران وتلمسان رقم 04 وهران
السجل التجاري رقم 05 ب 31/00-0108140
الموزع في 2018/08/08
بموجب عقد تفاه المكتب العمومي للتوفيق
المشار إليه أعلاه بتاريخ 12 فيفري 2025
المسجل بصفة قانونية، قرر الشريكين إنشاء
فرع ثانوي كان ببلدية وادي تليلات قسم 02
مجموعة ملكية رقم 178 (وهران)، واستغلاله
في النشاط المتمثل في: 604.604 مخزن.
سودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني
للسجل التجاري بوهران.
للنشر/ الموثق.
15.02.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél: 0670.641.690

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier . situé a cité lescur avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

Pour Toutes vos annonces

Veuillez
nous Contacter au
Numéro de Tél

041 30 73 41

ou par
email

lecarrefourdoran@yahoo.fr
ou Venez nous voir au
16 Bd Benzedjeb - Oran

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

QR code for contact

QR code for website

Le wali Chibani relève le «déséquilibre entre l'offre et la demande»

9000 dossiers pour 400 logements disponibles à Oued Tlélat

Le déséquilibre entre l'offre et la demande en matière de logement social perçu, un phénomène un peu partout en Algérie et à Oran en particulier, au vu de la croissance somme toute galopante des populations et leur corollaire l'augmentation des naissances ces dix dernières années, reflète, ce niveau qui reflète les difficultés des demandeurs à trouver un logement disponible malgré toutes les opérations de distribution. Cette problématique liée au déséquilibre entre l'offre et la demande en logement disponible a été soulevée mercredi par le wali d'Oran Samir Chibani lors de sa rencontre avec la société civile à l'issue de sa visite d'inspection et de travail à la daïra de Oued Tlélat. Avec 9000 dossiers et 400 logements disponibles pour l'heure, cette daïra est face à un vrai labyrinthe d'où l'appel lancé par le wali à la population locale de faire preuve de patience, insistant à dire que les logements programmés pour la distribution, notamment ceux prévus (environ 800 unités à travers la daïra dont 400 à la commune Tlélat) à l'occasion des festivités de célébration de la fête de l'indépendance du 5 juillet prochain, seront destinés à leur vrais bénéficiaires. «Comment distribuer ces 400 logements alors qu'il existe environ 9000 dossiers», s'est, en effet, interrogé le premier responsable de la wilaya invitant les citoyens à se montrer compréhensifs et à faire montre de patience devant les efforts déployés par l'Etat dans le domaine du logement. Le wali a entamé, avant sa rencontre avec la société civile, une visite qui l'a conduit sur plusieurs sites de pro-



jets en chantier ou programmés dans la commune de Tafraoui comme le nouveau siège de l'APC, la dépollution des oueds, des eaux usées, la pose de la première pierre des 100 logements LPL, la réalisation d'une école à la localité de «Graidia». Sa seconde halte fut la commune de Tlélat avec le projet consistant en la réalisation de passages dénivelés en remplacement de passages à niveau sur la ligne Alger-Oran (lot n°4). Il existe 118 projets de ce type à l'échelle nationale. Ce fut le tour ensuite du projet d'extension et d'aménagement de la Gare ferroviaire de Tlélat à un taux d'avancement de 60 % et doté d'une nouvelle conception du bâtiment des voyageurs. L'hôpital de 120 lits des Urgences médicales desti-

nés aux malades «polytraumatisés» de Oued Tlélat a été également au centre de cette visite. Les statistiques montrent que les taux de mortalité sont «beaucoup moins inférieurs» dans les établissements hospitaliers dits des polytraumatisés que dans les hôpitaux spécialisés. Toujours à Tlélat, le wali a inspecté un projet d'une station d'épuration des eaux usées et celui du CW 35 reliant Boufatis à Tlélat. A Boufatis, le wali a visité le projet d'aménagement d'un EPS pour un coût de 1,2 milliard et celui de la réhabilitation de l'école «Chahid Bessedjrari Benhanifia» avec extension de 3 classes et 3 logements de fonction outre le projet d'une sûreté de daïra de Oued Tlélat.

B. Habib

Exposition nationale de soutien et de développement de l'entreprenariat

«Ather 70» sera le plan d'action de l'année 2025

Le programme "Ather 70" lancé par l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entreprenariat (ANADE) sera le plan d'action de l'agence pour l'année 2025, visant à ancrer la culture entrepreneuriale et à créer des projets à valeur ajoutée pour l'économie nationale, a indiqué, jeudi à Oran, le Directeur du développement des programmes à l'ANADE, Karim Mendouche. Ce programme, intitulé "Ather 70", fait référence à l'impact des micro-entreprises sur le milieu socio-économique et commémore le 70e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération. Il repose sur cinq axes visant à renforcer la pensée entrepreneuriale et à élargir le tissu entrepreneurial des micro-entreprises, a souligné M. Mendouche, représentant du directeur général de l'ANADE, en marge de l'ouverture du salon local des micro-entreprises financées par la branche de l'agence à Oran. Les cinq axes de ce programme concernent la sensibilisation et la pensée entrepreneuriale, la création de micro-entreprises, leur développement et l'emploi. Selon M. Mendouche, ce programme ambitieux vise à renforcer la culture entrepreneuriale et l'esprit d'entreprise chez

les jeunes porteurs de projets, en particulier par le biais de formations et de stages dans les centres de développement entrepreneurial créés au sein des universités et des établissements de formation. Le programme se concentrera également sur la création d'entreprises en fonction des priorités de chaque commune et wilaya, selon leurs secteurs stratégiques, avec l'objectif de les étendre pour accueillir les jeunes à la recherche d'emploi. "Tout cela vise à créer une valeur ajoutée contribuant à la création de richesse et d'emplois au niveau local et national", a ajouté M. Mendouche. De son côté, le délégué régional du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Hamadouche Mansour, a mis en

avant l'importance des micro-entreprises pour atteindre le développement économique recherché. Il a souligné que l'objectif fixé par les hautes autorités du pays d'atteindre 20.000 micro-entreprises d'ici 2030 est réalisable, compte tenu de l'essor actuel dans ce domaine et du soutien incommensurable que reçoivent les jeunes pour la création d'entreprises. A cette occasion, une convention a été signée entre la branche d'Oran de l'ANADE et le Conseil algérien pour le renouveau économique et social dans le cadre de l'accompagnement des micro-entreprises, ainsi que de l'implication des acteurs économiques dans l'accompagnement des nouveaux porteurs de projets.

Route de Misserghine

09 blessés dans un accident

On a frôlé la catastrophe sur la route reliant le rond-point El Bahia à la commune de Misserghine. En effet, il était environ de 07 heures 30mn, lorsque les secouristes de la protection civile de la wilaya d'Oran ont été alertés suite à un renversement d'un bus de transport public. Selon une source bien informée, l'accident en question a fait pas moins de 09 blessés. Les victimes, dont certaines ont été sérieusement touchées, ont reçu les premiers soins sur le lieu de l'accident, puis évacuées vers les services des urgences de l'hôpital local. Les causes du renversement de ce véhicule restent inconnues. Une enquête a été ouverte.

A. Kader

Investissement dans l'Industrie, la Construction, l'Energie et l'Exportation

Ouverture du 7ème Salon International

La 7ème édition du Salon International de l'Investissement dans les domaines de l'industrie, de la construction, de l'énergie, de la logistique et de l'exportation (Oran Invest Expo) a été inaugurée, mercredi, au Centre des Conférences "Mohamed Benahmed" d'Oran, avec la participation de 153 exposants d'Algérie et de l'étranger. Le Salon réunit 137 entreprises nationales, publiques et privées, spécialisées dans l'industrie et l'exportation, ainsi que des entreprises étrangères et des représentants de filiales de sociétés étrangères opérant en Algérie de Chine, Italie, Turquie, Inde et le Venezuela, entre autres, ainsi que des établissements bancaires et des compagnies d'assurance. Il voit également la participation de 45 groupes économiques publics activant dans des secteurs de l'industrie électrique, l'énergie, l'électronique, la chimie, la construction, le bois et ses dérivés, et les mines, dans le but de créer une dynamique efficace entre les opérateurs et de promouvoir la sous-traitance publique et les partenariats d'investissement, tout en offrant un espace d'échanges entre les professionnels et les opérateurs économiques, a souligné le commissaire du salon, Ahmed Haniche, dans une déclaration à l'APS. Afin de soutenir les jeunes universitaires et les porteurs de projets innovants, un espace d'exposition a été dédié à 13 start-up issues de diverses universités, notamment d'Oran, Tlemcen, Blida, Sidi Bel Abbès, Boumerdes et Béjaïa, ainsi que des clubs scientifiques et des porteurs de projets innovants, afin de leur permettre de se rapprocher des opérateurs économiques et de chercher des opportunités pour réaliser et financer leurs projets, a-t-il ajouté. Il a également indiqué qu'une trentaine de délégations d'hommes d'affaires en provenance de sept pays d'Afrique et d'Europe devront visiter le salon et tenir des rencontres bilatérales avec des entreprises publiques nationales pour explorer les opportunités d'investissement direct, d'exportation de produits, et discuter des voies d'investissement et de promotion des exportations. Le programme de cet événement économique comprend des conférences et des débats sur des thèmes tels que "Les énergies renouvelables", "Le développement du tissu industriel par la sous-traitance", "La logistique et l'exportation, et l'accompagnement des exportateurs", "Comment financer des projets via la bourse", "Partenariats rentables, encouragement à l'investissement et promotion des exportations", entre autres. Cet événement économique de quatre jours dont l'ouverture a été supervisée par les autorités locales, est organisé par l'agence "San Flower Communication".

Centre de formation professionnel à El Hamri

Un gardien décède dans son poste de travail

Selon une source bien informée, on apprend qu'un gardien du centre de formation professionnel, situé dans le quartier populaire El Hamri, a été retrouvé mort. La victime était au niveau de son poste de gardiennage. La dépouille du défunt âgé de 50 ans a été découverte sans aucune trace de violence. Les éléments de la police scientifique, relevant de la sûreté de la wilaya d'Oran sont arrivés sur les lieux. Après constatation du décès de la victime, la police a procédé à l'ouverture d'une enquête. La dépouille a été transportée par la suite à la morgue du CHU.

A. Kader

Secteur éducatif à Saïda

Enjeux, subterfuges et une école menacée

S'il y a une institution algérienne qui mérite notre compassion en raison du malaise médiatique, des grèves cycliques et les nombreuses campagnes de dénigrement dont elle fait l'objet, c'est bien l'école. Elle constitue aujourd'hui la cible privilégiée des détracteurs et des pseudo intellectuels car ne répondant pas à l'école rêvée et souhaitée par eux. Alors faut-il licencier l'école ? Et pourtant, on dit toujours que l'école est le lieu par excellence où se donne l'instruction. Lorsqu'on dit de quelqu'un qu'il faut le renvoyer à l'école, c'est pour lui faire sentir son ignorance. Sous divers prétextes, le plus souvent dénués de tout fondement, l'école algérienne est soumise à un feu nourri par des grèves ou par des "stupéfiants idéologiques". Quant aux cours particuliers, ceux-là sont encouragés par miracle et avec des profits non-déclarés alors qu'ils doivent être légalisés dans les écoles publiques pour des élèves en difficultés. Pour ce qui est de l'absence des associations de parents d'élèves qui sont des groupes parascolaires qui défendent les intérêts matériels et pédagogiques de l'établissement, c'est le néant ! Quant à l'état piteux dans lequel se trouvent presque tous les établissements scolaires, c'est une autre paire de manches et les élus tétonisés par les dures réalités du terrain, sont occupés actuellement par les manœuvres sénatoriales. Nous y reviendrons prochainement !

OULD OGBAN

Un homme retrouvé sans vie dans son magasin

Une enquête judiciaire est en cours pour déterminer les circonstances du décès d'un homme répondant aux initiales H.A, âgé de 42 ans. Il était brocanteur de métier à la cité des 400 logements. Ce drame a eu lieu dimanche en fin d'après-midi. Aussitôt avisés, les éléments de la protection civile se sont rendus sur les lieux et trouvèrent la victime. Ils l'évacuèrent vers la morgue de l'Hôpital "Ahmed Medeghri" de Saida. Émoi et consternation au niveau de la cité des 400 logements et ce n'est pas la première fois qu'un drame pareil survient.

OULD OGBAN

Lancement des travaux de réalisation de huit silos de stockage des céréales

Les travaux de réalisation de huit (8) silos de proximité de stockage des céréales ont débuté dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris, dimanche, des services de la wilaya. La même source a précisé que le wali Amoumene Mermouri a supervisé, jeudi dernier, lors de sa visite d'inspection de plusieurs projets de développement, la pose de la première pierre de ces nouveaux silos de stockage, d'une capacité de 50.000 quintaux chacun.

Le wali a souligné que cette opération permettra de renforcer la capacité de stockage des céréales dans la wilaya de Saïda de 400.000 quintaux supplémentaires, ce qui contribuera à absorber la quantité de production céréalière réalisée dans la wilaya, toutes variétés confondues, a fait savoir la même source. Le premier responsable de l'Exécutif de Saïda a mis en exergue l'importance que l'Etat accorde à ce projet, supervisé par la direction des Equipements publics de la wilaya, appelant les entreprises exécutantes à respecter toutes les normes techniques et les délais contractuels. Ces silos seront répartis sur les communes de Aïn El-Hadjar, El-Hessasna, Sid-Ahmed, Sidi-Boubekeur, Aïn Soltane, Youb, Doui-Thabet et Ouled Khaled, signale-t-on. Les délais de livraison de ces projets, qui bénéficient d'un budget global de plus de 941 millions de dinars, sont fixés à huit mois, signale-t-on.

Lors d'une journée d'étude à Mostaganem

La loi de finances 2025 amplement débattue

Par Charef Kassous

Sous l'égide du wali de Mostaganem, Mr Ahmed Boudouh, une journée d'études a été organisée jeudi pour débattre sur la loi de Finances 2025. C'est au niveau de la salle de conférence et avec une assistance remarquable de l'ensemble des responsables des divers secteurs d'activités, des cadres des finances et des universitaires qu'a eu lieu cette manifestation.

Dans son allocution d'ouverture des travaux de la journée, le chef de l'Exécutif affirme que cette nouvelle loi de finances 2025 est un des axes charnière dans la constitution du système financier levier majeure, dans la relance des investissements, la promotion de l'économie nationale, la préservation du pouvoir d'achat et l'amélioration du cadre de vie du citoyen algérien. Il assurera également que l'adoption d'un modèle financier pondéré permettra, sans nul doute, de servir les projets économiques privés ou étatiques afin d'arriver à leur fructification. Et de poursuivre : "Ce système financier que le gouvernement met sur pied, c'est d'abord pour l'adapter à la substantielle dy-

namique économique de l'Algérie". Selon le wali, cette nouvelle loi s'inscrit dans les innombrables défis que les pouvoirs centraux conformément dans la stratégie du développement global du pays.

D'un autre côté, Mr Ahmed Boudouh estime que l'un des objectifs de l'examen de cette nouvelle loi, c'est l'orientation vers la modernisation du système fiscal visant à optimiser l'action publique pour le bien-être du citoyen. Aujourd'hui, dira-t-il, "l'Algérie nouvelle ambitionne des changements qualitatifs à travers ses modèles budgétaires, fiscaux et financiers". Il déclarera, par ailleurs, que cette démarche apporte des mesures d'encouragement de l'entrepreneuriat dans l'innovation pour des programmes réalisés avec les start-ups lesquelles bénéficieront d'un abattement fiscal.

Le wali a mis en exergue les avantages de cette nouvelle loi en rappelant l'aisance apportée au trésor public en rappelant la prise en charge bonifiant les taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques, à hauteur de 100% dans le cadre de la réalisation des logements et l'exonération de la taxe d'enregistrement

et le texte stipule aussi d'autres avantages tels l'autorisation de crédits à la consommation aux ménages pour l'achat de biens et "des services", notamment dans le domaine de la santé et les voyages...

Pour conclure, le wali a souhaité à l'assistance une adhésion complète au débat et a considéré que cette journée est une opportunité pour mieux cerner les contenus de cette loi qui consolidera, à travers les ateliers et les débats, la stratégie à mettre en place.

Cette rencontre a vu le passage de conférenciers sur des thématiques telle que : Les plus importants indices et les grands axes de la loi de finances 2025, les nouveaux mécanismes fiscaux dans le contenu de la loi, gestion des opérations d'investissements, analyse du contenu du texte des matières 196 et 207 de la loi, les matières relatives aux biens de l'Etat et enfin un aperçu sur la fiscalité locale dans la perspective de réforme du système fiscal.

Le fait marquant c'est que cette année a une particularité qui s'affiche dans l'intérêt manifeste constaté dans les débats qui ont suivi les conférences.

Tlemcen

Une cérémonie d'adieu pour les victimes de l'intoxication au monoxyde de carbone

Le wali de Tlemcen a assisté à la cérémonie de deuil et aux funérailles des victimes de l'accident d'intoxication au gaz monoxyde de carbone survenu dans la région d'Ouled Abbas, commune de Djebala, daïra de Nedroma. Accompagné du président du P/APW, des autorités locales et de sécurité, ainsi que d'un grand nombre de citoyens, le wali a exprimé ses condoléances les plus sincères et sa profonde sympathie aux familles des victimes de cette tragédie. Le drame a coûté la vie à quatre personnes, plon-

geant la communauté locale dans une profonde tristesse. La cérémonie funéraire, marquée par une atmosphère de chagrin et de solidarité, a rassemblé les habitants de la région autour des familles endeuillées.

Le wali a ainsi saisi cette occasion pour adresser ses condoléances les plus sincères et ses profonds sentiments de compassion aux proches des défunt, implorant la miséricorde divine pour les âmes des victimes et la patience pour leur famille dans cette épreuve difficile. En dépit de la

douleur et du deuil, cette tragédie a renforcé les liens de solidarité et de soutien au sein de la communauté de Djebala.

Alors que la région se remet lentement de cette perte, les habitants se rassemblent pour honorer la mémoire des victimes et soutenir ceux qui ont été touchés par ce triste événement. Le message d'unité et de résilience transmis lors de cette cérémonie résonne profondément dans les cœurs de tous ceux qui ont assisté à cet adieu émouvant.

AMMAMI Mohamed

Tissemsilt

Protéger les enfants des dangers d'Internet

Dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation à la protection des enfants contre les dangers d'une mauvaise utilisation d'Internet, la Maison de la Culture «Mouloud Kacem Nait Belkacem» de Tissemsilt a organisé un atelier éducatif dédié aux plus jeunes. Intitulé : «Internet et son impact sur la réussite scolaire et les relations familiales de l'enfant», cet événement a été animé par les Drs. Fenidil Fatima et Haroun Noura, enseignantes à l'Université de Tissemsilt. L'atelier a débuté par une présentation simplifiée des effets négatifs de l'usage excessif d'Internet. Les spécialistes ont expliqué que passer de longues heures devant les écrans peut entraîner une baisse de concentration, une diminution des performances scolaires et un retard dans l'accomplissement des devoirs. De plus, l'utilisation abusive des appareils numériques peut affecter la

communication entre l'enfant et ses parents, réduisant ainsi les interactions familiales essentielles à son développement. Pour illustrer ces problématiques de manière accessible aux enfants, l'atelier a été enrichi par la diffusion de dessins animés éducatifs. Une activité artistique encadrée par l'artiste Khelbaz Mohamed, visant à transmettre un message positif sur l'usage responsa-

ble d'Internet. Les enfants ont manifesté un grand intérêt et ont interagi avec enthousiasme, facilitant ainsi l'assimilation des notions abordées de façon ludique et engageante. Cet atelier s'inscrit dans une démarche globale visant à sensibiliser les familles et à encourager un usage modéré et bénéfique des outils numériques chez les plus jeunes.

Abed Meghit

Eau potable à Aïn Témouchent

Perturbations dans l'alimentation dans plusieurs communes

Les communes de la wilaya d'Aïn Témouchent ont connu, samedi, des perturbations dans l'approvisionnement en eau potable. Ces perturbations sont dues à l'arrêt des activités de la station de dessalement d'eau de mer située à la plage Chatt El-Hilal (commune de Sidi Benadda), tard dans la nuit du vendredi à cause de la présence de matières charriées par les eaux pluviales, selon l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE). L'approvisionnement en eau potable reprendra normalement une fois les travaux de nettoyage de ces matières en suspension achevés, précise la même source.

Ramadhan

Le wali d'Alger ordonne le versement des aides financières à partir du 15 février

Le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi a ordonné de procéder au versement des aides financières sur les comptes CCP pour le mois sacré de Ramadhan à partir du 15 février, a indiqué, jeudi, un communiqué des services de la wilaya.

"Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie du citoyen et la fourniture des meilleurs services aux habitants de la capitale, M. Rabehi a présidé, mercredi, une réunion du conseil exécutif en présence du secrétaire général de la wilaya, du chef de cabinet, de l'inspecteur général, des walis délégués, des directeurs exécutifs, des directeurs des établissements publics de la wilaya ainsi que des cadres de la wilaya", précise-t-on de même source. L'ordre du jour de la réunion a porté sur "l'examen de l'état d'avancement des préparatifs pour le mois sacré de Ramadhan, des projets inscrits dans le cadre du programme de développement socioéconomique des commu-

nes, des programmes inscrits dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales ainsi que des projets d'infrastructures scolaires".

A cette occasion, des exposés détaillés ont été présentés par les walis délégués des 14 circonscriptions administratives et les directeurs exécutifs des secteurs de l'agriculture, du commerce, de la poste et des télécommunications, des transports, de l'action sociale et de la solidarité concernant les préparatifs en cours pour le mois de Ramadhan". Dans ce cadre, M. Rabehi a instruit de "procéder au versement des aides financières sur les comptes CCP à partir du 15 février courant". Il a également ordonné "d'installer tous les marchés de proximité au nombre de 21, au moins 15 jours avant l'avènement du mois de Ramadhan et d'encadrer les opérations d'aménagement et d'entretien des mosquées". Il s'agit également, ajoute la même source, de "renforcer les opérations de collecte

des déchets, d'adapter les horaires de travail des moyens de transport (Métro, tramway et bus de l'ETUSA) et de les prolonger jusqu'au soir, de tracer un programme religieux, culturel et sportif riche au profit des jeunes et des familles et d'organiser des compétitions et des tournois sportifs englobant les sports individuels et collectifs, ainsi que de lancer des concours culturels et religieux au profit des jeunes".

Par ailleurs, après la présentation d'un exposé sur l'état des infrastructures scolaires, le wali a insisté sur "l'impératif de livrer toutes les classes d'extension avant la prochaine rentrée scolaire, d'exploiter les locaux vacants comme établissements éducatifs afin d'alléger la pression sur les classes, d'accélérer la finalisation des procédures administratives pour les projets éducatifs, d'assurer la qualité des travaux et d'oeuvrer à la création de micro-zones d'activités pour les jeunes innovants et propriétaires de start-up".

Eau potable

51 milliards DA pour raccorder Bouira aux stations de dessalement

Une enveloppe financière de l'ordre de 51 milliards de dinars a été allouée au projet de raccordement de la wilaya de Bouira aux stations de dessalement de l'eau de mer (SDEM) de Tighremt (Béjaïa) et de Cap Djinat (Boumerdès), afin de renforcer l'alimentation en eau potable dans cette wilaya du centre du pays, a-t-on appris jeudi de la Direction de l'hydraulique.

Dans une déclaration à l'APS, le Directeur par intérim de l'hydraulique, Nacer Belaid, a affirmé qu'un montant financier de 51 milliards DA est consacré à ce projet structurant pour renforcer l'alimentation en eau potable dans la wilaya de Bouira, dont certaines communes connaissent des "pénuries" notamment en périodes d'été.

Le projet porte sur le raccordement de Bouira à la station de dessale-

ment de l'eau de mer de Tighremt à Béjaïa sur un réseau de 65 km, et pour un montant de 17 milliards DA. Un montant de 34 milliards DA est consacré pour raccorder Lakhdaria à la station de dessalement de l'eau de mer de Cap Djinat à Boumerdès sur un linéaire de 53 km, a précisé le directeur.

Le projet de raccordement de Bouira aux SDEM de Béjaïa et de Boumerdès, "est actuellement au niveau du comité sectoriel des marchés publics, et les études sont déjà achevées et il ne reste que des procédures administratives pour lancer prochainement les travaux", selon M. Belaid. Mercredi, le wali de Bouira, Abdelkrim Laâmouri, s'est réuni avec les responsables du secteur de l'Hydraulique, le directeur central au ministère de l'Hydraulique, Belaid M'Zerke, et un représentant de la direc-

tion générale de l'Algérienne des eaux (ADE), et des bureaux d'études chargés du projet, pour examiner ce dernier et "lever toutes les éventuelles entraves" qui pourraient le retarder. Au cours de la rencontre tenue à la maison de la culture Ali Zaâmoun de la ville de Bouira, le représentant du ministère de l'hydraulique, M. M'Zerke, a appelé les différentes parties à conjuguer les efforts afin de réaliser cet important projet dans les meilleurs délais.

Le wali a fait savoir qu'une commission mixte impliquant plusieurs services de la wilaya, dont les domaines, les forêts, ainsi que la Conservation foncière, et les présidents des communes concernées, débutera son travail dimanche prochain afin d'oeuvrer à la levée de toutes les contraintes pouvant entraver la réalisation de ce projet structurant.

Formation professionnelle à Tébessa

Création de 4 centres de développement de l'entrepreneuriat

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels a été renforcé, dans la wilaya de Tébessa, par la création de quatre centres de développement de l'entrepreneuriat, a indiqué, jeudi la cheffe de service de l'apprentissage à la direction du secteur, Mounira Merah.

Ces centres ont été créés au sein des instituts nationaux de formation professionnelle Chihani-Bachir et Bentobbal-Slimane, au chef-lieu de wilaya, Mostefa-Benboulaïd, à Boulaf-Dir, et Larbi Ben M'hidi à Bir El Ater, a indiqué la même responsa-

ble à l'APS, ajoutant que ces centres visent à promouvoir la culture entrepreneuriale chez les stagiaires et à créer un environnement adéquat à même de leur permettre de concrétiser leurs idées.

Ces centres, opérationnels dès le début de la prochaine rentrée professionnelle, prévue à la fin du mois en cours, formeront les stagiaires selon des programmes innovants et diversifiés élaborés par la tutelle afin de créer une main d'œuvre technique qualifiée répondant aux besoins du marché du travail, selon les spécificités de chaque région, a-t-elle pré-

cisé. Dans ce contexte, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels a coordonné avec les secteurs concernés, tels que le tourisme et l'artisanat, l'industrie et les mines, l'emploi, la jeunesse et les sports, la culture et autres, a affirmé la même responsable.

Les organismes de soutien dont l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et l'Agence de wilaya de gestion du microcrédit (AGEM) "accompagneront les stagiaires dans tous les domaines", a encore indiqué Mme Merah.

Batna

Plus de 770 millions DA pour la rénovation et l'entretien du réseau routier



Plus de 770 millions DA viennent d'être octroyés pour la rénovation et l'entretien du réseau routier de la ville de Batna, a-t-on appris mardi auprès des services de la daïra. Financée par les budgets de la wilaya et de l'Assemblée populaire communale (APC), cette opération touchera plus de 50 rues de plusieurs cités de la capitale des Aurès dont ceux des «frères Lombarkia», «Chouchada», «Sadek Chebbach», «Route de Hamla 1», «Annasr», «Kechida», «Route de Tazoult», «Bouzourane» et «Errriadh», a précisé le chef de daïra de Batna, Bachir Fertas. Ces travaux débuteront dans les quelques prochains jours dès l'achèvement des procédures administratives requises pour les marchés publics et feront l'objet d'un suivi ininterrompu pour garantir le respect des normes techniques et des délais fixés, a ajouté le même responsable. L'objectif de l'opération est d'entretenir les routes dégradées à travers la ville et d'éliminer les points noirs résultant des travaux précédents de rénovation des divers réseaux, selon le même responsable. La ville de Batna a bénéficié de deux importants projets sectoriels portant, pour le premier, sur l'extension et la réhabilitation du réseau d'approvisionnement en eau potable (AEP) et pour le second, sur la rénovation des réseaux d'électricité et de gaz pour une enveloppe financière estimée à 3,8 milliards DA, rappelle-t-on.

Est du pays

Ouverture de 76 marchés de proximité à travers

7 wilayas avant le Ramadhan

Au total, 76 marchés de proximité seront ouverts à travers les sept wilayas de l'Est relevant de la direction régionale de commerce de la région de Batna deux semaines avant le début du mois de Ramadhan, a-t-on appris jeudi auprès de la cette direction. Ces marchés seront ouverts dans 72 daïras des wilayas de Batna, d'Oum El Bouaghi, de Khencela, de Tébessa, de Constantine, de Biskra, d'Ouled Djellal et la wilaya déléguée de Barika, a précisé Mohamed Serdoune, directeur régional de commerce de la région de Batna. Ces marchés seront approvisionnés de divers marchandises et denrées par plus de 900 opérateurs représentant des unités productives, des grossistes, des offices et la société holding Agrodiv, a précisé le même responsable. La wilaya de Batna verra ainsi l'ouverture de 21 marchés de proximité dont l'approvisionnement en produits, notamment ceux demandés durant le mois de Ramadhan, sera assuré par plus de 202 opérateurs déjà recensés, selon la même source. Un stock de réserve de denrées de base (semoule, sucre, huile de table, légumes secs et café) a été constitué à travers les sept wilayas outre l'établissement d'un plan de distribution et de suivi de l'approvisionnement de ces marchés en divers produits y compris les légumes, les fruits et les viandes locales et importées, a assuré le même responsable.

Le LOSC et le FAF se réjouissent de son retour

Bentaleb, à cœur vaillant ...

Par Rachid BELARBI

Sans nul doute, la meilleure nouvelle de la saison ! Nabil Bentaleb rejouera au très haut niveau international, en club et en sélection. Après une longue attente, le feu vert lui a été donné comme l'a annoncé, mercredi soir, le LOSC. «Ce soir, la commission médicale de la Fédération Française de Football se réunissait afin de constater l'évolution de la situation médicale de Nabil Bentaleb et de statuer sur son avenir personnel et sportif. Au regard des derniers examens et résultats médicaux, la commission s'est prononcée positivement et a rendu un avis favorable en vue de la reprise de la pratique du football en compétition du joueur. Le Club, ses dirigeants, le staff et les joueurs, sont extrêmement heureux de partager cette très belle nouvelle» affirme ainsi, le club nordiste dans un communiqué. Et d'ajouter : «En premier lieu, ils pensent à Nabil ainsi qu'à ses proches, aujourd'hui pleinement rassurés sur la santé du Lillois. Ensuite, et c'était le vœu le plus cher de Nabil, le Club se réjouit de voir son joueur être autorisé à retrouver dès demain ses coéquipiers à l'entraînement, et à pouvoir envisager un retour prochain à la compétition». Le LOSC a, aussi, rappelé que victime d'un arrêt cardio-respiratoire en juin 2024, Nabil Bentaleb s'était «montré depuis le premier jour extrêmement combatif face à cette épreuve et déterminé». «Son objectif était clair : continuer à vivre le football, l'exercice de sa passion et de son métier. Cet état d'esprit positif et conquérant, alors que Nabil – en collaboration avec le Club - a veillé à maintenir parallèlement une préparation phy-



sique adaptée, va désormais lui permettre de retrouver les terrains, aux côtés de ses coéquipiers, au plus haut niveau et sous le maillot du LOSC» se réjouit l'institution lilloise. Son président, Olivier Létang, n'a d'ailleurs pas caché son bonheur de voir son joueur international algérien retrouver le terrain. «C'est un réel bonheur, d'un point de vue personnel et humain d'abord, de recevoir ce soir cette nouvelle pour Nabil, pour sa famille, après la longue et difficile épreuve qu'ils ont traversée. La peur, le doute, laissent aujourd'hui place à l'optimisme et au plaisir de voir Nabil retrouver la santé ainsi que la possibilité de faire simplement ce qu'il aime par-dessus tout, à savoir jouer au foot-

ball. J'avais exprimé il y a quelques mois le rêve que nous nourrissions de voir Nabil retrouver les terrains et grâce à une force de caractère et une détermination admirables, ce rêve devient réalité aujourd'hui. Le Club a veillé à rester au plus proche de Nabil ces 9 derniers mois, on ne s'est jamais quitté, mais je dois dire néanmoins que nous sommes heureux et émus de pleinement nous retrouver aujourd'hui, de revoir Nabil sur les terrains de Luchin et bientôt au stade avec ses coéquipiers et nos supporters» soulignait le patron du LOSC. La FAF s'est tout autant réjouie de cette excellente nouvelle, exprimée à la valeur d'un communiqué publié sur son site officiel.

Ligue 1 Mobilis (16ème journée)

Le MCA reprend son fauteuil de leader, l'ESM rate le coche

Le MC Alger, vainqueur à domicile dans le "clasico" face à la JS Kabylie (3-2), a repris sa place de leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, alors que l'ES Mostaganem a raté l'occasion de quitter provisoirement sa position de relégable, en se faisant accrocher à la maison face au CS Constantine (0-0), lors de la 16e journée disputée mardi, mercredi, et jeudi, devant se clôturer vendredi. Sous un temps glacial, le "Doyen" s'est procuré les meilleures occasions de la première période, devant une formation kabyle, en manque d'inspiration. Les essais de Messoussa (5e) et Kipré (9e), ont failli faire mouche, au moment où la défense des "Canaris" était loin d'être rassurante. Alors que les deux équipes s'apprêtaient à rejoindre les vestiaires sur un nul vierge, le milieu de terrain Bouras, a surgi dans le temps additionnel pour ouvrir le score au profit du Mouloudia (45e+3). Après la pause, le MCA a réussi à faire le break grâce au rentrant Naïdji (65e). La réaction de la JSK a été rapide, puisque la nouvelle recrue hivernale, l'attaquant russe

Ignatev, entré quelques minutes plus tôt, a réussi à réduire le score d'une tête imparable (72e). Mais le Mouloudia a rehaussé son rythme de jeu, ce qui a permis à l'autre rentrant, Meziani, d'ajouter le troisième but (78e). Les Kabyles ont répondu du tac au tac, en réduisant de nouveau la marque par Berkane (82e). Naïdji aurait pu signer un doublé, en ratant un penalty à la 90e minute, repoussé par le gardien Hadid. A l'issue de ce succès, le MCA reprend sa place en tête avec 31 points, à deux longueurs du dauphin, le CR Belouizdad, facile vainqueur mercredi à domicile face à l'USM Khencela (3-0). Un peu plus tôt dans la journée, l'ES Mostaganem a été tenue en échec à domicile, face au CS Constantine (0-0), dans un match disputé à huis clos. Les coéquipiers de Djamel Benlamri, arrivé à Mostaganem cet hiver, ont dominé les débats, mais sans parvenir à trouver la faille, face à une défense constantinoise qui a bien veillé au grain. Il s'agit d'une contre-performance pour l'ESM, qui reste scotchée à la 15e et dernière place de premier relégable (14 pts), alors que le CSC remonte

provisoirement à la 5e place avec 24 points, à un point du podium. Dans les autres matchs, disputés mardi et mercredi, la JS Saoura a retrouvé le sourire, en venant à bout à Béchar du MC Oran (2-0), en manque d'inspiration. Tout s'est joué en fin de match, avec deux buts signés les deux rentrants Bentaleb (79e) et Saâdi sur penalty (90e+9). La formation oranaise a terminé la partie à neuf, après l'expulsion du Ghanéen Baakoh (58e) et H'mida (90e+8). Les Oranais continuent de broyer du noir, en alignant une troisième défaite de rang, toutes compétitions confondues. L'ASO Chlef et le MC El-Bayadh, n'ont pas raté de jouer à la maison, en disposant respectivement du Paradou AC (2-0) et de l'ES Sétif (1-0), soignant leur classement. La formation chélienne s'en est remise à deux de ses joueurs étrangers pour faire la différence : la nouvelle recrue hivernale libérien Edward Ledlum (9e) et l'attaquant togolais Yawo Agbagno (15e). Le MCEB, quant à lui, a sué avant de l'emporter, sur le fil, face à l'ES Sétif (1-0), grâce à un but signé Benamrane, dans le temps additionnel (90e+5).

Championnat de Ligue 2 amateur

Le MB Rouissat prend le large

Le MB Rouissat a consolidé sa place de leader du groupe Centre Est, tandis que dans le groupe Centre Ouest, le leader l'ES Ben Aknoun et son dauphin le RC Kouba ont été accrochés mardi à l'occasion de la 18e journée du championnat de Ligue 2 amateur. Le MB Rouissat a ramené une précieuse victoire (2-1) de son déplacement chez le voisin IRB Ouargla, creusant l'écart à sept points sur son poursuivant direct, l'USM El Harrach, qui de son côté a été tenu en échec à domicile par l'USM Annaba (0-0), quelques jours seulement après leur brillante qualifications pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie. A noter que l'USM El Harrach a obtenu un penalty dans les arrêts de jeu de la rencontre, mais Hichem El Ogbé, malgré toute son expérience avait échoué dans sa transformation face au gardien annabi, permettant ainsi au MB Rouissat de prendre une sérieuse option dans la course à l'accession, même s'il reste encore douze journées avant l'épilogue de la saison. Autre bonne affaire réalisée au cours de cette 18e journée, la victoire en déplacement du MO Constantine chez la lanterne rouge, l'US Souf (2-1) et grâce à laquelle il remonte à la cinquième place du classement avec 26 points, alors que le grand derby des Aurès, entre le MSP Batna et CA Batna s'est soldé par un nul vierge, qui n'arrange aucune des deux équipes. En effet, ce score de parité maintient le MSPB et le CAB dans la deuxième partie de tableau, où ils occupent respectivement les 9e et 10e places, avec 24 et 23 points. Heureusement pour eux que l'ensemble des clubs mal-classés ont concédé des faux pas au cours de cette 18e journée, leur évitant ainsi de se retrouver dans la zone des turbulences. Outre la lanterne rouge l'US Souf et l'IRB Ouargla (13e), les autres clubs de bas de tableau, comme le NRB Teleghma (12e), la JS Bordj Ménaiel (14e) et l'Olympique Magrane (15e) ont également perdu. Le NRBT s'est incliné (3-1) chez l'IB Khemis El Khechna, alors que JSBM et l'OM se sont inclinés respectivement chez l'HB Chelghoum Laid (1-0) et l'US Chaouia (2-0). Enfin, l'AS Khroub a réussi l'essentiel contre la JSD Jijel, en l'emportant difficilement (1-0). Ce qui lui permet de se maintenir à la cinquième place du classement, mais qu'il partage désormais avec le voisin du MO Constantine, avec 26 points pour chaque club. Dans le groupe Centre Ouest, le leader l'ES Ben Aknoun s'est contenté d'un nul (2-2) face au NA Hussein-dey après avoir longtemps mené au score jusqu'à l'ultime minute du temps additionnel avant de concéder l'égalisation, au même moment son dauphin, le RC Kouba, a raté un penalty dans les arrêts de jeu par Amine Ghodban, se contentant ainsi d'un nul face au CR Temouchent (0-0). Une bien mauvaise affaire pour les hommes de Boualem Charef, qui ont laissé passer une excellente occasion de revenir à trois longueurs de leur rival l'ESBA. Pour leur part, les mal-classés MC Saïda et RC Arbaâ ont réalisé d'assez bonnes affaires au cours de cette 18e journée, en ramenant des résultats nuls de leurs déplacements respectifs chez le GC Mascara (1-1) et la SKAF Khemis Miliana (0-0). Ce qui leur permet de rester dans la course au maintien. Même la lanterne-rouge, SC Mecheria, et l'avant-dernier MCB Oued Sly continuent de lutter bête et ongle pour leur survie en Ligue 2, comme en témoignent leurs dernières victoires. Le SCM a profité de l'avantage du terrain pour dominer la JSM Tiaret (2-0) alors que le MCBOS est allé s'imposer (1-0) chez WA Mostaganem, solide club de milieu de tableau, qui occupe actuellement la septième place avec 23 points. Idem pour l'ESM Koléa (12e/22 pts), qui refuse de baisser les bras dans la course au maintien, en remportant un précieuse victoire à domicile contre l'US Béchar Djedid (1-0), au moment où la JS El Biar a réussi à conserver sa troisième place, avec 29 points, en battant l'ASM Oran (2-1).

Propriété intellectuelle

Réunion de coordination à Alger entre l'ONDA et l'OMPI

Une réunion de coordination s'est tenue, jeudi à Alger, entre le directeur général de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), Samir Thaalbi et le directeur du bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en Algérie, Mohamed Salek Ahmed Othmane, a indiqué un communiqué de l'ONDA.

Cette rencontre tenue au siège de l'ONDA, traduit l'engagement des deux parties à renforcer la propriété intellectuelle et à soutenir l'innovation et la créativité. Elle a été l'occasion de consolider la coopération entre les deux organes et de relancer plusieurs dossiers communs liés, notamment, à la stratégie nationale en matière de propriété intellectuelle, à l'Académie de la propriété intellectuelle, à la formation et la sensibilisation, ainsi qu'à l'initiative "Art", et aux dossiers de la médiation et des projets structurels et technologiques.

La réunion a en outre porté, selon la même source, sur les préparatifs liés aux activités programmées à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, célébrée le 26 avril de chaque année, qui sera cette année axée sur la musique.

Batna

Ouverture du 9e Festival national universitaire du court métrage

Le coup d'envoi de la 9ème édition du Festival national universitaire du court métrage, organisée par la direction des œuvres universitaires Batna-Bouakal sous le thème "le cinéma un langage d'unité, le festival un symbole de liberté", a été donné mercredi à l'amphithéâtre de l'université Batna-1. Dans son allocution à l'occasion, Mohamed Medjidi, sous-directeur à l'amélioration des conditions de vie étudiante à l'Office national des œuvres universitaires, a mis l'accent sur l'importance du soutien aux talents des étudiants dans les multiples domaines créatifs dont le cinéma. Il a assuré que des efforts soutenus sont déployés pour offrir aux étudiants des tribunes pour exprimer leurs créativités et mettre en place les moyens nécessaires à l'épanouissement de leur potentialité. De son côté, le commissaire du Festival, Tahar Chena, directeur des œuvres universitaires Batna-Bouakal, a précisé que cette édition qui se poursuivra au 15 février met en lice 22 courts métrages sélectionnés parmi 55 œuvres. Neuf des œuvres retenues représentent des établissements universitaires de Tunisie, de Libye et de l'Irak et 13 des étudiants des différentes universités nationales, a-t-il ajouté. Les projections auront lieu à la cinémathèque Aurès les 12, 13 et 14 février parallèlement à la tenue d'ateliers de formation à la réalisation, le tournage, la rédaction journalistique et la présentation télévisée, selon la même source. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du représentant de l'Office national des œuvres universitaires, du directeur de l'université Batna-1 et une assistance nombreuse d'étudiants.

Ballalou préside un atelier du Comité scientifique chargé de la mise à jour de la liste indicative du patrimoine mondial en Algérie

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a présidé un atelier de travail consacré au suivi des travaux du Comité scientifique chargé de la mise à jour de la liste indicative du patrimoine mondial en Algérie et à la préparation des dossiers de classement sur la liste du patrimoine mondial de la Convention de l'UNESCO de 1972, et ce dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du programme de valorisation du patrimoine culturel national d'importance universelle, a indiqué mardi un communiqué du ministère. A pris part aux travaux de ce comité, Mounir Bouchenaki, expert international en patrimoine mondial, ancien directeur général adjoint de l'UNESCO et ancien directeur général du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM) dont "les contributions scientifiques ont permis le classement mondial de plusieurs sites culturels de pays arabes

et africains". Fort de sa grande expérience et expertise dans ce domaine, M. Bouchenaki a présenté les principaux mécanismes techniques et scientifiques ainsi que les étapes suivies par l'UNESCO pour la mise à jour de la liste indicative du patrimoine mondial. Il a salué l'initiative de mise à jour et de révision de la liste indicative de l'Algérie, soulignant qu'elle "permettra une soumission officielle des dossiers de classement dès la première année suivant l'enregistrement de la nouvelle liste indicative". Pour ce qui est des aspects techniques de la préparation de cette liste, l'expert a souligné "la nécessité d'inclure les sites naturels pour garantir un équilibre entre le patrimoine culturel et naturel, un aspect sur lequel insiste l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)". Bouchenaki a également insisté sur "l'importance de définir avec précision le contenu de la déclaration de valeur universelle

Salon national du livre d'Oran

L'industrie du livre en Algérie connaît une dynamique grâce au soutien du ministère de la Culture et des Arts



L'industrie du livre en Algérie connaît une dynamique grâce à la contribution du ministère de la Culture et des Arts dans le soutien au livre, a affirmé le président du Syndicat national des éditeurs du livre (SNEL), Ahmed Madi, en marge du Salon national du livre, qui se poursuit, mercredi au Musée public national des arts Modernes et contemporains (MaMo) à Oran.

"Cette dynamique se manifeste grâce à la politique adoptée par le ministère de la Culture et des Arts dans le domaine du soutien au livre, afin de le promouvoir, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la promotion du livre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays", a souligné M. Madi, qui est également Directeur général de la Maison d'édition "El-Hikma" participant au Salon national du livre.

Dans ce contexte, le président du syndicat a salué l'initiative du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, relative à la dis-

tribution du livre et son acheminement vers le lecteur, à travers l'organisation d'au moins cinq à six salons à travers le pays et même à l'étranger, la qualifiant de "très importante et en même temps économiquement bénéfique".

A cet égard, il a précisé que le Salon national du livre, organisé au cœur de la ville d'Oran, a bénéficié du soutien total du ministère de tutelle pour permettre au livre d'atteindre le lecteur, et ce, en prenant en charge l'ensemble des frais des éditeurs (gratuité des stands d'exposition et de l'hébergement).

Madi a également invité les éditeurs participants à appliquer des réductions pouvant atteindre au moins 40% sur les livres exposés, en signe de reconnaissance pour le soutien offert par le ministère, afin de promouvoir la lecture.

Le président du Syndicat national des éditeurs du livre a également appelé à la création d'espaces gratuits dans chaque wilaya pour la vente de livres tout au long de l'année, "ce qui, a-t-il

soutenu, faciliterait la distribution des livres à travers le pays et pour le bénéfice des lecteurs". Concernant la commercialisation du livre à l'étranger, M. Madi a affirmé que "le livre algérien bénéficie d'une grande popularité et est très demandé dans le monde", précisant que le syndicat collaborera avec le ministère de la Culture et des Arts pour l'exportation du livre algérien.

Il a déclaré à ce sujet : "nous envisageons d'organiser des semaines culturelles pour promouvoir le livre algérien à l'étranger", annonçant la participation à trois salons, après le mois de Ramadhan, à Oman, au Qatar et en Tunisie.

Il a également fait savoir que le syndicat "SNEL" a signé, récemment, un accord avec l'Union des Editeurs égyptiens pour la distribution du livre algérien en Egypte et pour œuvrer ensemble dans divers domaines de l'édition et de la production du livre, et qu'il envisage de conclure des accords similaires avec les syndicats d'éditeurs de trois pays (Oman, Qatar, Tunisie).

A l'occasion du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération, le président du SNEL a affirmé que les portes de l'édition sont ouvertes aux chercheurs et aux universitaires spécialisés dans l'histoire nationale pour publier leurs ouvrages et bénéficier du soutien du ministère de la Culture et des Arts, ainsi que de celui des Moudjahidine et des Ayants-droit. Le Salon national du livre d'Oran, qui propose des séances de dédicaces, des conférences, des rencontres et des ateliers de formation pour les enfants et les personnes en situation de handicap, accueille plus de 90 éditeurs nationaux pour exposer leurs publications dans divers domaines.

Ce rendez-vous culturel, qui se poursuit jusqu'au 17 février, est organisé par le ministère de la Culture et des Arts à travers l'Agence algérienne pour le rayonnement Culturel (AARCE).

Rio

Les GPS emmènent les touristes dans des favelas où ils se font assassiner

Une des victimes venait de visiter la statue du Christ rédempteur de Rio de Janeiro. Une autre avait pris un Uber pour sortir le soir dans la métropole brésilienne, qui accueille chaque année des millions de touristes. Tous deux ont été tués par balle. Des applications de navigation par GPS les avaient guidés par erreur dans des favelas vivant sous le joug de narcotrafiquants.

La plupart des touristes qui visitent Rio profitent des plages paradisiaques ou du carnaval sans se soucier de la guerre des gangs qui fait rage dans les favelas, quartiers populaires très densément peuplés, certains à flanc de colline, surplombant des quartiers chics. Mais une série d'attaques au fusil d'assaut de véhicules qui étaient entrés par mégarde dans ces zones a jeté une lumière crue sur les problèmes de sécurité dans la "Ville merveilleuse".

En décembre, un touriste argentin venu admirer la célèbre statue du Christ avec sa femme et ses enfants est ensuite entré malencontreusement dans une favela en suivant son GPS. Touché par deux tirs, il est mort un mois plus tard à l'hôpital.

Également en décembre, une Brésilienne venue de São Paulo a été tuée d'un tir dans le cou quand le chauffeur de son Uber s'est trompé de chemin alors qu'il l'amena à une soirée.

À la mi-janvier, une vidéo d'un autre chauffeur de VTC suppliant des individus lourdement armés de ne pas lui tirer dessus alors que son GPS l'avait amené à la favela de Cidade Alta a eu une énorme répercussion sur les réseaux sociaux.

Les hommes – souvent très jeunes – postés à l'entrée de ces quartiers "craignent l'arrivée de la police ou de membres de gangs rivaux", raconte Victor Sarto. Cet avocat brésilo-américain de 41 ans avait été menacé par une arme à feu quand il s'était retrouvé dans une favela après une visite du Christ rédempteur en 2019.

"Quand quelqu'un entre dans un tel lieu à toute vitesse, le criminel qui est en état d'alerte, guettant un adversaire, finit par tirer avant de vérifier de qui il s'agit", explique à l'AFP Victor dos Santos, secrétaire à la Sécurité de l'État de Rio de Janeiro.

Selon lui, la multiplication de ce type d'incidents est due, entre autres, au fait que la guerre des gangs est devenue "très intense" en 2024.

"C'est clairement lié à la géographie de Rio de Janeiro et aux problèmes de contrôle du territoire" Selon l'Institut Fogo Cruzado, 19 personnes – simples citoyens ou policiers – ont été atteintes par des tirs et cinq d'entre elles ont été tuées après être entrées accidentellement dans des favelas en 2024, un record depuis que l'ONG a commencé à compiler ces données en 2016.

"C'est clairement lié à la géographie de Rio de Janeiro et aux problèmes de contrôle du territoire", estime Maria Isabel Couto, une responsable de cet institut.

Environ 1,5 million de personnes, soit près d'un quart de la population de Rio, vit dans les favelas.

Certaines sont bâties sur les nombreuses collines qui se dressent y compris au milieu des quartiers touristiques, d'autres sont situées en terrain plat, et

souvent plus éloignées du centre. Uber a indiqué à l'AFP que son dispositif de sécurité numérique "peut bloquer des demandes de courses provenant de zones présentant des problèmes de sécurité publique à certaines heures et certains jours". Un porte-parole de Google – qui détient deux applications de navigation populaires – a affirmé que l'entreprise ne souhaitait pas commenter des informations sur des incidents impliquant des usagers ayant été guidés vers des zones dangereuses.

Un habitant de longue date de Cidade Alta explique à l'AFP qu'"il y a des règles" à respecter pour entrer dans son quartier. "On ne peut pas aller à plus de 20 km/h, il faut baisser les vitres, allumer les feux de détresse et l'éclairage intérieur de la voiture"

"On ne peut pas aller à plus de 20 km/h, il faut baisser les vitres, allumer les feux de détresse et l'éclairage intérieur de la voiture", énumère-t-il, demandant l'anonymat pour raisons de sécurité.

Au moins quatre factions criminelles "contrôlent" 20% du territoire de l'agglomération de Rio, selon Maria Isabel Couto, qui rejette cependant l'idée que certains secteurs seraient "zone interdite" à ceux qui n'y vivent pas. Des ONG dénoncent par ailleurs l'impact sur les habitants d'opérations policières souvent musclées.

Mercredi, lors d'une intervention près de Cidade Alta, au moins quatre personnes ont été blessées selon des médias. Un hélicoptère de la police a dû se poser d'urgence après avoir été atteint par un tir.

Une baleine engloutit un kayakiste puis le recrache

Une baleine à bosse a brièvement avalé un kayakiste dans le détroit de Magellan, dans le sud du Chili, avant de le recracher indemne, une incroyable évasion filmée par le père du jeune homme et devenue virale. Adrian Simancas, 24 ans, pagayait le 8 février au large de Punta Arenas, en Patagonie, lorsque la baleine à bosse a surgé de l'eau et l'a avalé, lui et son kayak jaune.

Quelques secondes plus tard, le jeune homme, abasourdi, remonte à la surface, alors que le dos de la baleine émerge à nouveau à la surface de l'eau.

"Je sens quelque chose entre le bleu et le blanc passer près de mon visage, sur un côté et sur le dessus. Je n'ai pas compris ce qui se passait et j'ai coulé. J'ai cru que la baleine m'avait ava-

lé", a raconté Adrian Simancas, d'origine vénézuélienne, à la chaîne chilienne TVN. L'épisode a été filmé et posté sur les réseaux sociaux par son père, Dell Simancas, lui aussi à bord d'un kayak. Dans la vidéo on l'entend crier à son fils: "Allez, allez viens, tranquillement", alors que ce dernier vient d'être recraché par la baleine. "Quand je me suis

retourné, je n'ai rien vu, je n'ai pas vu Adrian. C'est le seul moment où j'ai eu vraiment peur, parce que je ne l'ai pas vu pendant environ trois secondes. Et tout d'un coup, il est sorti", a expliqué Dell Simancas à TVN. Après l'incident, le jeune kayakiste a été ramené jusqu'au rivage par son père, qui a constaté qu'il n'était pas blessé.

Un navire chinois s'échoue sur une île russe avec 1 750 tonnes de marchandises

L'AN Yang 2, un navire marchand chinois transportant 1 750 tonnes de fioul, de diesel, d'huile moteur et de sable, s'est échoué sur l'île russe de Sakhaline, au nord du Japon, le 8 février. Les autorités affirment que les 20 membres d'équipage sont sains et saufs, tandis que la compagnie maritime Yangpu Anyang Shipping mène une opération de sauvetage. Deux brèches ont été découvertes dans la coque, mais les autorités assurent qu'il n'y a aucun risque de fuite de carburant.

Allemagne

Une voiture percute des manifestants à Munich, faisant 30 blessés

Une voiture a foncé jeudi sur des manifestants dans le centre-ville de Munich, dans le sud de l'Allemagne, blessant au moins 30 personnes, dont plusieurs grièvement. Selon le quotidien Bild, le conducteur aurait percuté avec sa mini Cooper des personnes manifestant à l'appel du syndicat des services ver.di.

La police déclare que le suspect est un demandeur d'asile afghan de 24 ans et affirme que "le conducteur de la voiture a pu être sécurisé sur place", et qu'"il n'y a actuellement plus de violence à craindre de sa part".

Alors que l'enquête se poursuit pour déterminer les circonstances de l'incident, le ministre-président de Bavière, Markus Söder, dit soupçonner "un attentat". Un témoin oculaire a par ailleurs rapporté à la BR que la voiture a délibérément foncé dans la foule.

Selon le ministre de l'Intérieur de Bavière, Joachim Herrmann, cet incident n'aurait en revanche pas de lien avec la conférence de Munich sur la sécurité, où de nombreux dirigeants mondiaux sont attendus de vendredi à dimanche, dont le président ukrainien Volodymyr Zelensky et le vice-président américain J.D. Vance. Cette "attaque présumée" fait suite à plusieurs attentats en Allemagne ces derniers mois.

Six personnes sont mortes et plus de 200 ont été blessées lors d'un attentat à la voiture-bélier au marché de Noël de Magdebourg et des attaques au couteau ont fait trois morts à Solingen, puis deux, dont un enfant de deux ans, à Aschaffenburg.

Taïwan

Au moins 4 morts et plusieurs blessés dans une explosion dans un centre commercial



Une explosion dans un centre commercial jeudi à Taïwan a fait au moins quatre morts et laissé une autre personne "sans signe de vie", ont annoncé les pompiers. Sept personnes ont également été blessées dans l'explosion qui s'est produite dans l'espace de restauration au 12e étage du centre commercial Shin Kong Mitsukoshi, dans la ville de Taichung (centre), a déclaré l'Agence nationale des incendies. Le site était fermé pour cause de travaux au moment de l'incident, a précisé l'agence. Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux et vérifiées par l'AFP ont montré le moment de l'explosion. On y voit de gros débris tombant dans la rue et de la poussière s'échappant de l'intérieur du bâtiment.

"Je travaillais dans le bâtiment de la mairie vers 11h30 et, comme il se trouve juste à côté du grand magasin Shin Kong Mitsukoshi, j'ai ressenti une vibration", a indiqué le maire de la ville, Lu Shio-wyen. "L'explosion est très grave et les secours sont en cours", a-t-il ajouté.

Cinquante-six véhicules de pompiers et 136 personnes ont été mobilisés pour les opérations de recherche et de sauvetage, a indiqué l'agence.

La cause de l'explosion n'est pas encore connue. Cela "fait l'objet d'une enquête complémentaire et nous demandons au public d'éviter de se rendre à proximité du site de la catastrophe", a indiqué l'agence. Une vidéo publiée sur les réseaux sociaux montre de gros morceaux de métal et des débris épars sur le trottoir devant le grand magasin et les rues avoisinantes. On peut voir au moins deux personnes allongées sur le sol et une autre qui semble recevoir des soins de la part des sauveteurs. Une autre vidéo montre des dégâts considérables à l'intérieur du grand magasin.

06h00 TFou
11h00 Téléshopping samedi
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 JT 13h
13h40 Grands reportages
14h50 Reportages découverte
16h10 Les Docs du week-end
17h50 50mn Inside
19h00 50mn Inside le mag
19h50 Petits plats en équilibre
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 Tirage du Loto
20h50 Quotidien express
21h00 Météo
21h10 The Voice, la plus belle voix
23h40 The Voice
00h35 Vendredi, tout est permis avec Arthur
02h25 Tirage de l'EuroMillions
02h30 Programmes de la nuit

12h55 Journal
13h00 Journal
13h20 13h15, le samedi...
13h55 Journal
14h01 C'est bon à savoir
14h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
15h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
16h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
16h55 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h50 Affaire conclue : la vie des objets
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h35 N'oubliez pas les paroles
20h00 Journal
20h30 20h30, le samedi
21h05 Vestiaires
21h10 Flair de famille
22h45 Quelle époque !
00h15 Zaho de Sagazan, le dernier des voyages au "Liberté"
02h00 Planète Rap

08h47 Conflict
09h37 Hot Ones
10h14 Moi, moche et méchant 4
11h46 La boîte à questions
11h53 Tétatête(s)
12h11 L'hebd'Hollywood
12h25 Le cercle
13h15 Canal Sports Club
13h25 Leicester / Arsenal
15h35 Journal des coupes d'Europe
15h55 Canal Sport News
16h16 Avant-match Top 14
16h30 Multirugby
18h45 Canal Sports Club
19h51 Canal Rugby Club 1re partie
21h01 Avant-match Top 14
21h05 Montpellier / Toulon
23h02 Canal Rugby Club le débrief
23h24 Civil War
00h44 The Silent Hour
02h20 Universal Theory
04h15 Gioia

06h00 M6 Kid
07h45 Absolument stars
10h10 66 minutes : le doc
10h55 66 minutes : grand format
11h45 66 minutes : grand format
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h30 Scènes de ménages
13h55 Cauchemar en cuisine
15h40 Cauchemar en cuisine
17h40 La grande semaine - 1re partie
18h40 La grande semaine
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h25 Scènes de ménages
21h10 Pékin express
22h10 Pékin express
23h40 Pékin express : qui peut battre Ryad et Louison ?
00h50 En route vers le mariage : un amour de Saint-Valentin
02h25 Comment trouver l'amour à la Saint-Valentin ?
04h00 Programmes de la nuit

12h00 Enquêtes de région le mag
12h15 ICI 12/13
12h55 La vie à vélo
13h35 Samedi d'en rire
14h35 Samedi d'en rire
15h40 Samedi d'en rire
16h35 Expression directe
16h40 La p'tite librairie
16h45 Le jeu des 1000 euros
17h25 Slam
18h05 Questions pour un champion
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
19h55 Tout le sport
20h25 Météo régionale
20h30 Saveurs de saison
20h35 Cuisine ouverte
21h05 Les folies fermières
22h50 Le meilleur d'entre nous
23h40 Le meilleur d'entre nous
00h50 Les enfants du paradis
03h50 La p'tite librairie
04h00 Les matinales
04h10 Duels en familles
04h40 Slam

12h00 L'Afrique vue du ciel
12h45 L'Afrique vue du ciel
13h30 Meurtres à Sandhamn : Enquête 19
15h00 Islande, la quête des origines
16h35 Invitation au voyage
17h15 Yabusame, les amazones du Soleil-Levant
17h50 Arte reportage
18h45 Le dessous des cartes : l'essentiel
18h50 L'Allemagne face aux élections : L'Europe à la croisée des chemins
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes samedi
20h55 Grand Canyon : Un voyage au centre de la Terre
22h30 Les Alpes, la fabrique de notre météo
23h25 La médecine d'altitude en pleine ascension
00h15 José James : Hamburg Sessions
01h30 "J'irai cracher sur vos tombes" : Rage, sexe et jazz

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

21h10

LES FOLIES FERMIÈRES



Dans le Cantal, David, un éleveur endetté, sort démoralisé d'un rendez-vous avec un huissier. Celui-ci ne lui laisse que deux mois de sursis avant de lui faire fermer son exploitation. Pour se remonter le moral, l'éleveur se rend dans une salle de spectacle locale où se joue un spectacle de cabaret. Là, il est ébloui par le numéro de Bonnie, danseuse et acrobate. A tel point que lui vient une idée surprenante : il va transformer sa ferme en lieu de vente directe de produits locaux, couplée à une salle de spectacle. Il tente de convaincre Bonnie de la force de son idée, mais la jeune femme n'est pas immédiatement séduite.

21h10

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX



Les candidats sélectionnés s'affrontent lors des soirées d'audition à l'aveugle de la saison 14 du célèbre télé-crochet avec comme coach Florent Pagny de retour, Vianney et deux nouvelles coaches prestigieuses, Patricia Kaas et Zaz. De toutes âges, venant de tous les horizons, ils offrent une incroyable diversité d'univers artistiques. Des amateurs de pop, rock, rap, musique classique, jazz, « The Voice » est la scène où tous les artistes peuvent s'exprimer, partager leur art et briller. Au cours de cette deuxième étape, chaque coach a créé des duos de candidats selon leurs registres vocaux

20h50

FLAIR DE FAMILLE



Quand le corps de Jackie Lefranc, propriétaire de nombreux night clubs dans les Hauts-de-France, est retrouvée morte dans le parc de sa somptueuse propriété, les soupçons se portent rapidement sur sa fille unique, Ariane, étrangement de retour dans la région après vingt ans d'absence. Le commissaire François Flament et sa sœur Caroline, capitaine de police, désormais colocataires et confidents, enquêtent ensemble pour démêler cette troublante affaire familiale où, en plus de leurs fidèles seconds, s'invite non sans malice leur encombrant de père Bernard.



Conseil de paix et de sécurité de l'UA

L'Algérie obtient 32 voix et se rapproche d'un siège

L'Algérie se rapproche à grands pas de l'obtention d'un siège au Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) pour la région de l'Afrique du nord, lors des élections reportées au mois prochain, après avoir obtenu 32 voix sur les 33 requises. L'Algérie, qui se présentera de nouveau à ce poste lors des élections reportées, a battu le Maroc à tous les tours, avec un écart avoisinant le double, l'excluant ainsi de la course après six tours, durant lesquels le Royaume a démontré son incapacité de rivaliser avec l'Algérie, compte tenu de l'écart important dans le nombre des voix (30 voix contre 17 seulement pour le Maroc au sixième tour), avant que l'Algérie n'obtienne 32 voix, ce qui reflète le poids de l'Algérie sur le continent africain et sa forte position. Lors de ces élections qui se sont déroulées au premier jour de la réunion du Conseil exécutif de l'UA, l'Algérie a battu les deux autres pays en lice, à savoir la Libye et le Maroc, et ce pour le mandat 2025-2027. Le nombre de votes requis (33 voix) soit les deux tiers des suffrages des Etats votants, n'ayant pas été atteint, la Commission de l'UA a été contrainte de reporter le vote au mois prochain. Comme à l'accoutumée et à travers ses campagnes de désinformation contre l'Algérie, le Maroc évite d'admettre qu'il était candidat à ce poste, tout en occultant le fait que c'est l'Algérie qui l'a éliminé.

Egypte

Le Caire refuse tout déplacement des Ghazaouis

ors d'un appel téléphonique avec la Première ministre danoise Mette Frederiksen, le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a souligné "la nécessité de commencer la reconstruction de la bande de Gaza (...) sans déplacer les Palestiniens et de manière à préserver leur droit de vivre sur leur terre", selon un communiqué de son bureau. Il a réaffirmé que la création d'un État palestinien, au côté d'Israël, était "la seule garantie de parvenir à une paix durable" au Moyen-Orient. Ses déclarations font écho aux propos tenus par Donald Trump, la semaine dernière. Le président américain a affirmé que les États-Unis allaient prendre le "contrôle" de Gaza afin de la reconstruire et la développer économiquement, proposant de déplacer les Ghazaouis notamment en Jordanie ou en Égypte. Le plan Trump a soulevé un tollé international et a été rejeté par les Palestiniens, la Jordanie et l'Égypte, deux pays parmi les plus importants bénéficiaires de l'aide américaine. Le président américain s'est dit cependant convaincu que la Jordanie et l'Égypte finiront par accepter d'accueillir les Palestiniens. "Je pense que je pourrais conclure un accord avec la Jordanie. Je pense que je pourrais conclure un accord avec l'Égypte. Vous savez, nous leur donnons des milliards et des milliards de dollars par an", a-t-il dit. Lundi 10 février, le ministère égyptien des Affaires étrangères a rejeté "tout compromis" qui porterait atteinte aux droits des Palestiniens, y compris leur droit de "rester sur leur terre", après une rencontre du chef de la diplomatie Badr Abdellatty.

Conseil de sécurité

Le Groupe «A3+» appelle au respect de la souveraineté du Yémen

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité onusien a exprimé, jeudi à New York, sa préoccupation concernant la recrudescence des ingérences militaires étrangères au Yémen, y compris les frappes aériennes sionistes, appelant toutes les parties étrangères au respect de la souveraineté du Yémen loin de toute escalade militaire. Le groupe A3+ (Algérie, Somalie, Sierra Leone + Guyana) a affiché, dans une allocution prononcée en son nom par le membre de la mission permanente de la Somalie auprès des Nations unies (ONU), Mohamed Rabi A. Yusuf, lors de la réunion périodique du Conseil de sécurité sur la crise au Yémen, sa préoccupation vis-à-vis de la recrudescence des ingérences militaires étrangères au Yémen, y compris les frappes aériennes sionistes et les répercussions de la guerre à Gaza, mettant en garde contre ces immixions qui sapent les efforts de paix et déstabilise davantage la situation. Le groupe a exhorté toutes les parties étrangères au respect de la souveraineté du Yémen et à s'abstenir de toute escalade militaire, mettant l'accent, en même temps, sur l'importance de respecter le cessez-le-feu à Gaza qui "contribuera indubitablement à la désescalade en vue d'une paix durable dans la région". Le diplomate somalien a en outre souligné le soutien indéfectible des Etats du Groupe aux efforts de la médiation conduite par



l'ONU, ainsi qu'aux efforts de médiation régionale, dont ceux conduits par le Royaume d'Arabie saoudite et le Sultanat d'Oman, visant à réaliser un règlement politique à travers une gestion yéménite du conflit. Le groupe "A3+" a, dans ce cadre, exprimé sa conviction que la stabilité du Yémen "est essentielle à la sécurité de la région, plaident pour un processus politique pacifique, conduit et géré par les Yéménites, sous l'égide des Nations Unies (...)" Concernant la situation humanitaire au Yémen, le groupe "A3+" a affirmé qu'elle "demeure fragile, soulignant que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) indique que plus de la moitié de la population a besoin d'aide humanitaire et de services de protection, y compris dans la région de Saada, sous contrôle houthi, où vivent plus d'un million de personnes". D'autres préoccupations ont été exprimées par le groupe concernant l'aggravation de la crise humanitaire au Yémen, du fait du manque de nourriture et de l'instabilité économique, avec une hausse des niveaux d'inflation, rappelant les récents rapports ayant révélé qu'environ la moitié de la population (près de 17 millions de personnes) sera confrontée à une insécurité alimentaire aiguë en 2025. Le groupe "A3+" a, à cet égard, plaidé en faveur d'une augmentation du financement du plan de réponse humanitaire pour 2025.

Relations commerciales

Trump promet des droits de douane «réciproques» avec le reste du monde

e président américain, Donald Trump, a promis jeudi d'imposer des «droits de douane réciproques» pour rétablir l'«équité» dans les relations commerciales entre les Etats-Unis et le reste du monde, un nouveau coup de pression qui s'accompagne toutefois d'une échéance vague. «S'ils nous imposent un droit de douane ou une taxe, on leur impose exactement le même niveau de droit de douane ou de taxe, c'est aussi simple que ça» a déclaré Donald Trump depuis la Maison Blanche. Le futur secrétaire au Commerce, Howard Lutnick, a précisé que Donald Trump serait en mesure de mettre son plan à exécution d'ici début avril. Depuis le début de son second mandat, le chef de l'Etat a déjà imposé 10% de droits de douane additionnels sur les produits chinois - auxquels Pékin a répondu par des surtaxes ciblées sur les produits américains. Washington doit aussi bientôt infliger 25% de droits de douane sur l'acier et l'aluminium entrant aux Etats-Unis. Le président a admis que les prix «pourraient augmenter à court terme» pour les ménages américains, mais estimé qu'ils finiraient par reculer. Pour lui, le pays entier profitera de ces barrières douanières destinées à mieux protéger l'industrie nationale et à résorber le déficit commercial du pays, qui dépasse mille milliards d'euros (hors services). Donald Trump considère que les produits qui arrivent aux



Etats-Unis doivent subir le même niveau de taxes que ce que le pays d'origine fait peser sur les produits américains. Et suggère aux Etats trouvant la nouvelle barrière douanière trop élevée d'abaisser la leur. «D'une certaine manière, il oblige tous les pays à renégocier leurs barèmes douaniers avec les États-Unis», a remarqué Christine McDaniel, chercheuse pour Mercatus Center, auprès de l'AFP. Mais l'exécutif américain ne veut pas se contenter de réaligner les droits de douane. Il vise aussi les barrières non douanières telles que

des réglementations pénalisant selon lui les produits américains, ou encore la TVA, l'impôt pesant sur les achats des consommateurs européens (quelle que soit l'origine des produits), généralement plus élevé qu'aux Etats-Unis. Le mécanisme est qualifié de «punitif» par Donald Trump, car se cumulant avec les droits de douane à l'entrée des pays. En matière de commerce, les alliés des Etats-Unis se «comportent souvent moins bien que nos ennemis», a lancé le républicain, pointant en particulier l'Union européenne.